

R

rabiō (?), *rabis*, -ere : être enragé. Cf. Non. 40, 1 : *rabere dictum a rabie*. *Varro*, *Idem Atti quod Tetti* (217) : *quid est? quid latras? quid rabis? quid uis tibi?* — *Cæcilius Hypobolimaeo Rastraria* (89) : *rabere se ait*. Les formes attestées ne permettent pas de décider si le verbe est *rabiō* ou *rabō*; le participe *rabentis*, de Paulin de Nole (23, 234), est peu probant. *Rabiēs* est en faveur de *rabiō* (cf. *speciō*, *speciēs*), et la forme en -yō est usuelle dans les verbes de ce genre; la vocalisme a dénoncé un mot de type « populaire ». Germanique : v. angl. *rabbian*.

Formes nominales et dérivés : *rabiēs*, -ei (gén. *rabiēs* dans *Lucr.* 4, 1083) I. : rage du chien, *morbis caninus*, P. F. 339, 2; puis « rage », sens propre et figuré. Ancien (Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. Les formes romanes remontent à un doublet *rabia*, attesté dans *Servius*, Aen. 1, 200, et dans les gloses. M. L. 6980. Irl. *raibis*.

rabidus; *rabiōsus*, M. L. 6981; *rabiōsus* (Cic.); et, dans la langue médicale tardive, *rabiō*, -ās, cf. *rabia*, *λούστη*, CGL II 168, 36, avec passage à la conjugaison en -ā. Cf. aussi M. L. 6979, **rabiōdiare*.

On a rapproché avec vraisemblance le groupe radical de skr. *rābhāḥ* « impétuosité, violence », *rabbhasāḥ* « impétueux », *rābhīyān* « plus impétueux », *rābhīṣṭāḥ* « très impétueux ». Ce rapprochement obligerait à séparer skr. *rābhāḥ* de la racine de *rābhati*, *lābhāti* « il prend », qui a un autre sens et qui a -l- initial. Lat. *rab-* reposeait sur **rōbh-*. Le rapprochement serait, comme nombre d'autres, limité au sanskrit et au latin. Ce rapprochement écartait celui qui a été aussi proposé avec gr. *λάθρος* « violent, impétueux », qui supposeraient en grec une dissimilation antérieure à la prothèse de voyelles devant *r*, laquelle est très ancienne. L'existence du présent *rabiō* va contre l'hypothèse d'un emprunt que le latin aurait fait d'un nom de maladie à quelque langue méditerranéenne.

Rabirius est à écarter ; étrusque ?

rabō, -ōnis m. : déformation plaisante de *arrabō* (= gr. *ἀρραβών*) dans *Plaute*.

rabula, -ae m. : braillard (Cic., Quint.). Expliqué par les anciens comme dérivant de *rabiēs*, cf. P. F. 339, 8; par L. Havet, ALLG 9, 526, comme issu de *rauus*, cf. *rauula* dans P. F. 355, 3 (v. *rāuis*, *rāus*). Une origine étrusque — comme pour beaucoup de mots populaires en -a — n'est pourtant pas exclue ; cf. Vetter, *Glotta* 15, 225. En tout cas, mot de type populaire.

Dérivés tardifs : *rabulēiūs*, -lātiō, -lātūs ; nom propre *Rabulēiūs* ; v. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 91.

rabulāna, -ae f. (sc. *pix*) : sorte de poix inconnue (Plin.).

rabuscula, -ae f. (sc. *uitis*) : sorte de vigne inconnue (Plin.).

raeca (*racha*), *racana* : manteau, couverture ; *huius saxonice*, CGL V 327, 45; cf. *raganus* (uel nelle, sup. scr.), *coopertorium uel panniculus*. Terme tardif (v. Souter, s. u.). M. L. 6983.

racēō, -ās (*rancō*), -āre : crier (se dit du tigre, Auct. Carm. Philom.). Cf. *rachant coraces*, Gl. N. 249; et *ragiō*. V. aussi **raganu* « grenouille » que supposent divers dérivés romans. M. L. 7019, et *roncō*.

racēmūs, -ī m. : grappe ; et spécialement « grappe de raisin » (le raisin se dit *ūua*, cf. Plin. 15, 115, (*poma*) *racemis dependent ut uuae, palmae*), puis le « raisin » lui-même ; cf. Vg., G. 2, 60, *fert uua racemos*, et *Copa* 21, *sunt et mora cruenta et lantis uua racemis*. Ancien, bien que non attesté avant Virgile (mais *racēmōr* est dans *Varron*), technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6984; B. W. *raisin*, de **racimūs*.

Dérivés et composés : *racēmāriūs*; *racēmōsus*; *racēmor*, -āris (et *racēmō*) « grappiller »; *racēmātūs*, -ātū; *racēmīfer* (Ovid.).

Le rapprochement avec gr. *ῥάξ*, *ῥάγος* « grain de raisin, baie », est séduisant, bien qu'il soulève des difficultés phonétiques (à latin = ḥ grec; c = γ), et l'origine du ḥ initial du grec est ambiguë (**sr-* ou **wr-*, v. *rādīz*). Mot sans doute méditerranéen, comme les autres noms relatifs au vin et à la culture de la vigne.

**radia*, -ae f. : nom étrusque de l'églantier, d'après le Ps.-Diosc. de Vienne?

radius, -ī m. : baguette pointue (= *ῥάξος*) ; puis « rayon lumineux » (ordinairement représenté sous forme d'une lame à pointe aiguë, *ἄκτις*), *rai*; rayon d'une roue (ainsi appelé parce qu'il rayonne du moyen, comme les rayons d'un centre lumineux), rayon d'une circonference ; et, en général, tout objet pointu : épéron, ergot, dard ; radius du bras ; navette du tisserand (cf. gr. *ῥάπτις*) ; olive allongée. Ancien (Cat., Enn.), usuel. Panroman. M. L. 6999. Irl. *raig*, britt. *raidd*.

Dérivés : *radiolus*, M. L. 6997; -*lum* : fougère (Ps. Ap.); *radiātūs*, antérieur, à *radiō*, -ās (Firmicus), M. L. 6989; *radiōsus* (rare); *irradiō* (époque impériale), M. L. 4545 c; cf. aussi *exradiātūs*, M. L. 3064.

Les gloses ont un féminin *radia*, CGL II 409, 47; 477, 39 (cf. fr. *rai* et *raie*).

Pas d'étymologie sûre.

rādīx, -īcis f. (sur la forme masculine, v. Niedermann, *Emerita*, XII, 1944, p. 55) : racine (sens propre et figuré) ; de là « base, fondement ». Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7000; B. W. s. u.; et germanique : v. h. a. *ratich*, *retich*, etc., d'où finn. *räätikä*. Celtique : corn. *redic*, gall. *rhuddaygl* (de **rudicula*, avcc

influence de *rhudd* « rouge »). Sur les différents sens de *rādīx*, *rādicula*, v. André, *Lex.*, s. u.

Dérivés et composés : *rādicītūs* adv. « depuis, ou jusqu'à la racine » et *exrādicītūs*; *rādicula* : radicelle, radis, saponaire, M. L. 6996; *rādīcor*, -āris et *rādīcō*, -ās : prendre racine (latin impérial ; demeuré dans quelques dialectes romans, M. L. 6992, et **arrādīcō*, 666); *rādicēscō* (Sén.); *rādicālis*, -īter (St Aug.), M. L. 6971; *rādīcōsus*; *rādīcō*, -ās : déraciner, arracher, M. L. 2887. Certaines formes romaines supposent aussi *rādīcīna*, M. L. 6995 (Pelagon., Antid. Brux.); *rādīcāria*, 6994; **dērādīcō*, 2577.

Rādīx et *rāmūs* appartiennent à un même groupe, comme, d'autre part, se répondent pour le sens lit. *šakā* « branche » et *šaknīs* « racine ». L'initiale latine n'enseigne rien : peut reposer sur *r*, mais aussi, à ce qu'il semble, sur **wr-*. V. isl. *rot* « racine » offre la même ambiguïté. Il y a un *w-* initial sur dans gall. *gwrys̄gen* « branche » et *gwraidd* « racines », à côté de irl. *frēm* « racine ». Le rapport entre gr. *Ῥόπτα* (lesb. *βρίστα*, *βρίσκα*) « racine » et *ῥάδαρνος* « jeune branche, rejeton » *ῥάδετ*, *ῥάδιος* « branche, rameau » n'est pas clair. Le germanique a got. *waurts* « racine », etc. Les formes arméniennes **armn* (loc. *armin*) « tronc » et *armnīm* « je prends racine », *armat* « racine » n'ont pas de *w* initial. Groupe de mots populaires apparentés entre eux, mais dont les formes ne se laissent pas ramener à un original commun.

rādō, -īs, -īs, -īsum, -ere : gratter, enlever en grattant ; d'où « écorcher », cf. *mulieres genas ne radunto*. Loi des XII Tables ; « racler, raser (sens propre et figuré) ». Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6987; B. W. *raser*.

Dérivés et composés : *rādūla* : racloir (du peintre), M. L. 7001; *rāllūm* (de **rād-lom*) et *rāllūs*, *rālla* (Gloss.) : racloir pour gratter le soc de la charrue, de façon à détailler la terre ; puis le « soc » lui-même, cf. M. L. 2022; *rāmēn* *pulūis qui radiut de aliquā specie*, CGL IV 278, 1, remplacé par *rāmentūm* (usité surtout sur pluriel *rāmentā*) : radiure(s), rognure(s), M. L. 7025 ; dérivé : *rāmentōsus* (Cael. Aur.); *rāstrūm* et *rāster* de **rād-trom* (cf. *rōstrum*) ; pour le double genre, cf. *cultūr* et *cultūrūm*. Usité surtout sur pluriel *rāstra* ou *rāstīr*, ce qui s'explique par le fait que la tête de l'outil est formée de plusieurs dents (*r. quadridēns*, ap. Cat., Agr. 10 et 11) de fer ou de bois (*lignēis rāstris sariēndūs*, Col. 2, 11, 4). Désigne un instrument qui sert à briser les mottes (*rāstris glebas qui frangit inētes*, Vg., G. 1, 94), qui tient à la fois de la fourche, de la houe ou du râteau. M. L. 7079; diminutif *rāstēlūm* (-us), M. L. 7078; B. W. *rāteau*; irl. *rāstal*; britt. *rascl* (de **rāscūlum*) ; adj. *rāstrārēs*.

rāsūs : *rāsē*, ras, M. L. 7082 (et *irrāsūs* : non rasé, époque impériale); *rāsūs*, -ūs (Varr., L. L. 5, 136); *rāsūra*, M. L. 7081; *rāsiō* (Cael. Aurel.); *rāsor* : -es *fidicines dicti quia uidēntur cordas ictū radere*, P. F. 341, 1; *rāsōrūm*, *Էստրիպ*, M. L. 7076 (Rufin, Hesych.); *rāsīlūs* adj. (v. *rāllūs*) ; **rāsō*, -ās, non attesté dans les textes, mais supposé par *rāsāmen* « râclure » (Marcell. Emp.) et *rāsiō*, -ās (Suét.), cf. M. L. 7070 et 7075. Certaines formes romaines remontent à **ras-*

clāre, M. L. 7072; B. W. *rāclēr* (dénominalis de **rādīz*, doublet de *rāstrūm*, cf. *rūculūm* et *rustellūm*); **rāsicāre*, M. L. 7074; **rādūtīria*, M. L. 6998; B. W. *rādoire*.

Composés de *rādō* : *abrādō* : enlever en coupant ou en râclant ; raser ; gratter (comme notre mot français, s'emploie familière au sens de « dérober » ; cf. *ton-dēdō*); *conrādō* (*cor*) : raser, gratter et « rasler » (familier) ; *dē*, *ē*, *ir-rādō*.

Aucun rapprochement net. Le vocalisme ne se laisse concilier ni avec celui de lat. *rōdō* ni avec celui de skr. *rādatī* « il gratte ». Mais une parenté semble probable, des difficultés de ce genre sont choses courantes dans les termes techniques.

raeda (*rēda*), -āf. : voiture à quatre roues, sorte de char à bancs, d'origine gauloise ; cf. Quint. 1, 5, 57 et 68.

Dérivés : *raedāriūs* (*rēdāriūs*), -ā, -um ; subst. *rēdāriūs* m. : cocher ou fabricant de voitures.

Composé : *epir(a)edūm* : traits, attelage (Quint., Juv.). Hybride de *ērē* et *raeda*; cf. *eporēdīas* (accusatif pluriel) m. « dresseurs de chevaux », gaulois dans *Pline* 2, 123. Emprunt technique. Cf. *uerēdūs*.

ragiō, -īs, -īs, -īsum, -ere : attesté dans la glose *ragit pullus* : ὥρακτα πῶλος, CGL III 432, 15, et confirmé par le témoignage des langues romanes : *roum. rage*, v. fr. *raire*, *rēer*, M. L. 7007; et B. W. sous *railler*. Cf. aussi M. L. 7008, **ragidāre*; 7009, **ragulāre*. Cf. *raccō*.

raia, -āf. : raie, poisson (Plin.). M. L. 7016. Sans étymologie.

rallūs, -ā, -um : *ralla uestis dicta a raritate*. *Plautus* in *Epidico* (230) : *tunicam rallam*, *tunicam spissam*, Non. 530, 15. Cf. Isid., Or. 19, 22, 23 : *ralla*, *quaē ulgo rasilis dicītur*. Rare, technique.

rallūm, *rāmēn* : v. *rādō*.

rāmēs, -ītīs m. : pieu, bâton (Col.). Le pluriel *rāmētēs*, par analogie avec les branches d'un arbre, désigne les « vaisseaux » des poumons, les bronches ; cf. Plt., Mer. 138, Poe. 540. Ancien, technique ou populaire.

rāmēx, -īcis m. : sorte de hernie, varicocèle ; cf. Cels. 7, 18, ... *integris tunicis rāmēx innascitur*; *χροκοστήλην* *Græci vocant*.

Dérivé : *rāmīcōsus* (*rāmītōsus*).

Rāmēs et *rāmēx* doivent être deux formes d'un même mot, *rāmēs* étant plus anciennement attesté ; v. Ernout, *Philologica I*, p. 145. *Rāmēs* est à *rāmūs* comme *palmes* à *palma*; *rāmēz* (*rāmīx*), *rāmīcōsus* ont pu subir l'influence de *uārīs*, *uārīcōsus*.

La forme **ramēca* supposée par le fr. *ranche* peut être dérivée de *rāmēx* ou de *rāmūs*. M. L. 7026.

Rāmēs (*Rāmēs*, Cic., De Rep. 2, 20, 36) et *Rāmēnsēs*, -īum m. pl. : Les Rāmēs, tribu étrusque dont la réunion avec les *Tītēs* (*Tītēnsēs*) et les *Lucerēs* fonda la Rome primitive. Désigne par la suite l'une des trois centuries de chevaliers fondées par Romulus. Cf. Varr., L. L. V 55 et 81. *Rāmēs*, *Rāmēs*, *Rāmēnnia* supposent un étrusque **ramē*, parallèle à *titē*, *luxē*, tous deux attestés ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, p. 218.

**ramnus* : *spinārum genus, lignūm ex quo spināe oriuntur* (Gloss.). Emprunt au gr. *ῥάμνος*,

*ramp̄taria cardus = ἔκανθα λευκή (Diosc.)?

rāmus, -ī m. : branche, rameau ; puis objet en forme de branche : « bras d'un fleuve », « jambage d'une lettre » ; s'emploie aussi au sens abstrait. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7035 ; B. W. rameau ; un collectif rāma est supposé par certaines formes romanes.

Dérivés : rāmulus et rāmula, M. L. 7034, adj. rāmulōsus, M. L. 7033 ; rāmeus ; rāmōsus, M. L. 7031 ; rāmusculus (bas latin, d'où dans les langues romanes *ramūsculus et *ramūstēlum, M. L. 7036 et 7037) ; rāmālis, d'où le subst. n. rāmāle et rāmālia « branchage(s) ». Cf. aussi M. L. 7026, *rāmica ; 7027, rāmilis.

V. rādix.

rāna, -ae f. : 1^e grenouille ; 2^e baudroie. Depuis Varron. Usuel ; panroman (sauf roumain). M. L. 7038 ; v. B. W. grenouille et raine. Celtique : irl. ran, brit. ran.

Diminutifs : rānula, M. L. 7047 ; rānunculus (remplacé dans les langues romanes par des féminins rānūcula (Romul.) et *rānūcula (rānicula), M. L. 7045 et 7046) « renoncule » (= gr. βατράχιον, dite aussi rānāria).

Repose sans doute sur une onomatopée (rana ob sua dicta uoce, Varr., L. L. 5, 78) ; mais on ne peut préciser le détail. On a rapproché rāgiō (v. ce mot) ; cf. aussi raccō, *rakanus. De *raksnā?

rānceō, -ēs, -ēre : être rance (rare ; un exemple de rāncē dans Lucrèce ; les gloses ont, en outre, rancet : rāncidum est).

Formes nominales et dérivés : rancor (tardif) : odeur de rance ; au sens moral « dégoût, ranceur » (St Jérôme, Ep. 53, 1), demeuré dans les langues romanes (sauf en roumain), M. L. 7041 ; rāncidus ; depuis Lucrèce. Panroman, M. L. 7040 ; rāncidulus ; rāncēscō, -is, M. L. 7039 ; rāncidō, -as (Fulg.).

Un adjectif rāncus, dont rānceō serait dérivé, figure dans les gloses : rāncum, ταγγόν, CGL II 451, 3 ; cf. Niedermann, Glotta 1, 266 sqq. Toutefois, peut-être faut-il lire rāncidum.

Pas d'étymologie sûre. Vocalisme a et suffixe *-ko-, caractéristiques des mots de ce genre ; cf. mancus.

rāncō : v. raccō.

raphanus, -ī m. : rafort. Emprunt au gr. ῥάφων. Attesté depuis Caton. M. L. 7051 ; et *rap(h)anella, 7050.

rāpiō, -is, -ūi, -ptum, -ere : ravir, emporter violement ou vivement (sens physique et moral), prendre de force. Usité de tout temps. M. L. 7049 ; B. W. rāvir, de *rapire. Celtique : brit. reibio.

Dérivés : rāptum : pillage, rapt, rāptō uīuere ; rāpus : qui emporte ou qui entraîne. Se dit spécialement du courant des fleuves (cf. rāpidūs, qu'on ne trouve que dans cette acceptation) ; de là « impétueux, violent, rapide », M. L. 7054 et 7053, *rāpidūm ; à basse époque a existé un substantif rāpida, -ae ou rāpida, -ōrum pour désigner les « rapides » d'un fleuve ; v. O. Schultess, Indic. d'antiq. suisses, N. S. IX (1907), 190 sqq. ; rāpidulus (Mart. Cap.) ; rāpinæ f. pl. (la langue classique ne connaît le mot qu'au pluriel ; le singulier rāpina n'apparaît qu'à l'époque impériale) : rāpines ; M. L. 7055 a ; d'où rāpinō, rāpinātiō, -tor ;

*dērapinō, M. L. 2579 ; rāpāx : rapace, ravissoye ; pl. subst. rāpacēs c. « les bêtes de proie », M. L. 7048 ; rāpācītas ; rāpō, -ōni m. : ravissoye (Varr. ap. Non. 26, 32) ; rāpter, σφύρα μεγάλη τοι χαλεπεως, CGL II 539, 20 ; 551, 43 ; rāptim : violement, et surtout « rapidement, en hâte » (rāpienter, Ven. Fort.) ; rāptiō (rare ; non classique), M. L. 7062, les composés sont plus usités ; rāptor (non classique, mais fréquent) ; rāptōrius (Cael. Aurel.) ; rāptius, -ūs, M. L. 7063. Fréquentatif-intensif : rāptō, -as (et rāpō, Auct. Bell. Afr.), expression forte et surtout poétique, M. L. 7060 et 7061 ; *rāptiāre ; rāptiō (Gell. 9, 6 fin).

Composés : ab- (opposé à ēripiō, Plt. Cu. 597 ; Pe. 705), ad- (ar-), con- (cor-), dē-, dī-, ē- (M. L. 2901), in- (ir-), prō-, sur-ripiō (avec des formes contractes du type surpiō, surpre, surprie, surput, surput, cf. surgo) qui ont à leur tour fourni des dérivés ; cf., par exemple, ar-ripiūcīs « possédé », qui dans la langue de l'Église traduit ἐπληρωτος, ar-ripiūcīs (Itala) ; surrepticiūs, -iuus, etc. Corripiō, outre le sens perfectif de « se saisir brusquement de », a aussi celui de « ramasser ; rassembler », synonyme fort de colligere ; cf. Vg., Ae. 3, 176, corripiō e stratis corpus (qui exprime le contraire de effusum corpus, cf. Lucr. 3, 176 et 113) ; et, par affaiblissement de sens, à l'époque impériale, le verbe est arrivé à être employé pour dire « diminuer, raccourcir » et s'est opposé à prōducere ; dans la langue de la grammaire, il s'est dit de l'abréviation des syllabes ; de même corripiō.

Les autres composés présentent seulement les nuances de sens local ou les différences d'aspect que fait attendre le préverbe. Le sens de « prendre » y est resté, tandis qu'il a disparu dans la plupart des composés de capiō (on dit adimō, eximō, sūmō, etc.) : cf. accipiō et arripiō, diciō, suscipiō et déripiō, surripiō. Cf., de même, les composés de dīcō et de loquor, de uideō et de speciō.

V. ūsūrpō sous ūtōr.

Rāpiō est un présent dérivé substitué à un ancien présent athénétique, à en juger par lit. ap-rēpiō « je prends de force » ; cf. aussi alb. rjep « je prends, j'enlève » et peut-être gr. ἐρεπτόμενος « broutant, mangant goulûment ».

rāpum, -ī n. (rāpa, -ae f.) : rave. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7065 ; irl. rāibe ; germ. rape.

Dérivés : rāpūlum et rāpula, M. L. 7064 ; rāpulāus (Apic.) ; rāpicius, M. L. 7052 ; rāpina : rave et « champ de raves », M. L. 7055 ; rāpistrum : ravenelle, M. L. 7056 (cf. pour le suffixe oleāster ; sur lapistrus, Isid., Or. 17, 10, 20, v. Sofer, 139) ; rāpātum, γογγολότον, CGL III 218, 56. Cf. aussi rāpum terrae, rāpum porcīnum dans les gloses (= terrae mālum, coloquintida, cyclaminus) ; rāpanāpus (Dynam.).

L'absence de prothèse dans gr. πάρως et πάρως « rave », πάρφανος πάρφανη « radis » et le ē de v. sl. rēpa « rave » permettent difficilement de voir ici un ancien mot indo-européen, comme on le supposerait d'après v. h. a. ruob « rave » et lit. rāpē. La façon dont ces mots sont apparentés n'est pas déterminée. Cf. nāpus.

rārus, -a, -um : qui présente des intervalles ou des interstices (r. cribrum) ; clairsemé, espacé, poreux ; et par suite « épars », d'où « isolé » et « rare ». S'oppose à dēnsus ; cf. Vg., G. 2, 227, rara sūt (terra) an supra mo-

rem si densa requiras ; Col. 2, 9, 6, rara seges ; à solidus (Lucr. 1, 347, etc.). Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman (formes en partie savantes). M. L. 7067. Adverb : rārō et rārē (Plt. Rud. 995 ; cf. Charis. 217, malgré Aulu-Gelle 2, 25, 8).

Dérivés et composés : rāritās (classique) ; rāritūdō (archaïque) ; rārēscō, -is ; rārefaciō (Lucr.) ; rārenter (adverb archaïque sans doute formé sur frequenter) et rāriter (Gloss.) ; rāripilus (Col.), -pēs (Ps.-Ruf.).

On a rapproché rāris, rēte (cf. Varr., L. L. 5, 130, rete a rāritudine, et Vg., Ae. 4, 131, rara retia). Il s'agirait d'une racine *era, rē : « séparer » qui apparaît aussi dans lit. irū, irī « se dissoudre, tomber en ruines », ērēdi « se séparer », ardīti « séparer », v. sl. orīti « dissoudre, détruire », rēdūkū « rare ». Tout cela vague et ne fournissant avec les mots latins aucun rapport qu'on puisse serrer de près.

rasis, -is f. : sorte de poix brute (Col.). Cf. rēsina?

rāster, -trum : v. rādō.

ratiō : v. reor.

ratis, -is f. : nom gaulois d'une sorte de fougère (Marc. Emp. 25).

ratis, -is f. : assemblage de bois flottants ; radeau ; puis « bateau à fond plat » ; en poésie, substitut de nauis. Cf. Varr., L. L. 7, 23 : ratis... ubi plures mali aut asseres iuncti aqua ducuntur. Hinc nauiculae cum remis ratarias dicuntur. V. de Saint-Denis, Sens et évolution sémantique de ratis en lat. class., Les Ét. class., XIV, 1946, p. 55 sqq. Ancien (Naev., Enn.) M. L. 7088.

Dérivés : rātūs, épithète donnée au quadrāns, « quod in eo et triente ratis fuerint effigies, ut nauis in asse », P. F. 341, 2 ; ratārius, cité plus haut.

Souvent considéré comme apparenté à rārus, rēte en raison de sa construction à claire-voie. On l'a rapproché aussi de rēmus. Mais peut être un mot d'emprunt.

Ratumen(n)a [porta] : nom étrusque d'une porte de Rome. Cf. le nom de famille étrusque, ratumsna, ratumsna ; v. W. Schulze, Lat. Eigenn., p. 591.

*rauca, -ae f. : ver qui se tient dans les racines du chêne (Plin. 17, 130) et qui infeste les segetes (Dig. 19, 2, 15, § 2). Sans étymologie.

raucus : v. rāuis.

rāodus, (rāodus, rādūs), -eris n. : 1^e lingot non façonné, e. g. Lucil. 1192, plumbi pauxiliū rāodus ; 2^e pierre brute, Acc. 438 R³, ... hinc manibus rapere rāodus saxeum. Diminutif : rāodusculum (rō, -rū) : petite pièce de cuivre, employée notamment dans la formule de mancipatio : rāodusculo libram ferito ; adjetif dérivé dans Rāodusculana porta ; appellata quad rāodus et impōlitū sūt relicta, uel quia rāudo, id est aere, fuerit uincta, P. F. 339, 11.

Mot rare. Rattaché par les anciens à rādūs ; cf., outre la glose de P. F. citée plus haut, Festus 320, 24. L'ablative rādūs dans la glose de P. F., si le texte est correct, semble attester un doublet *rādūm, -ī ; cf. pondō et pondere. Il existe un autre mot rādūs, -eris « graviose » qui a été peut-être confondu avec celui-ci. Ce sont autant d'« étymologies populaires ».

Le d de rāodus suppose un ancien d, et non dh (cf.

ruber, etc.). Il s'agit sans doute d'un ancien terme technique de la métallurgie. Dans v. isl. rāudi « minerau rougâtre » a pu intervenir une étymologie populaire, comme aussi dans v. sl. ruda « minerau ». V. sax. arū « minerau » a t'issu de d, mais un a initial. Il y a ici des formes non réductibles les unes aux autres. Le flottement entre au, ā et ī (ou dans roudūs chez Festus) en latin même est à noter. V. Kretschmer, Gl. 32, p. 7.

*rauicelus, -ī (m.?) : Piñus cembra (Plin. 15, 36). Forme peu sûre ; lire arauicelus ? Mot ligature ?

rāuis, -is f. : enrouement. Mot archaïque, attesté dans Plaute (Au. 336, Ci. 304) et repris par Apulée ; cf. P. F. 341, 3, rāuiū dicebant pro rauicata, unde et uerbum rāuiū, rāuias. A la même famille appartient :

rāuus, -a, -um : rāua uox rāuca et parum liquida, proxime canum latratum sonans, unde etiam causidicus pugnaciter loquens, rāuula, P. F. 355, 3. Exemple de Sidoine Apollinaire, qui scande ā ; cf. Quicherat, Thes. poet. ; rāuulus. Celtique : bret. rāuia, rāuet, rāuula : cf. rāubula ; rāuilla.

rāuiō, -is? (un exemple de Plt. Poe. 778, douteux ; les manuscrits se partagent entre rāuiō (leçon qui semble préférable) et arauio) ; cf. Lindsay, Early lat. verse, p. 214. La longue de rāuiō est étrange en face de rāuis ; lire rāuiero avec Havet? ; v., toutefois, Marx, ad Luc. 1289, qui fait dériver rāuiō de rāuus d'après le double sens de gr. φαίω ; rāuiō, -iās (d'après P. F. 341, 3 ; cf. plus haut).

raucus : Plt., Ci. 304, expurgabo hercle omnia ad rācam rāuiū. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7093 ; v. fr. rou et enrouer. Dérivés : rāuicītās, rāuēdō (tardif). Les gloses ont aussi rāuicītās : βραχύ(ε)τā. Cf. encore *sūbraucāre, M. L. 8389, et ὀbrucātūs, *abruçātūs, M. L. 6017. Composés : irrauicēscō (Cic.), d'où rāuiscō (tardif) ; irraucus (Plin. Valer.) ; *inrūcīre, M. L. 4454. Pour le suffixe, v. mānuces.

Rāuis, rāuis, rāuiō sont à peine attestés et ont été remplacés par rāuicus et ses dérivés.!

Aucun rapprochement sûr. Le grec a φάω. V. rugiō. Sans doute mot expressif.

rāuus, -a, -um : gris. Rāui coloris appellantur qui sunt inter flauos et caesios, quos Plautus appellat (Epid. 620) rāquistellos, P. F. 339, 3. Rare.

Dérivés : rāuidūs (Col.), dont il existe une forme dérivée dans les langues romanes, par exemple fr. « rouan », M. L. 7100 ; rāuulus (Sid.) ; Rāuiliae (l. Rāuillae?) a rāuis oculis, quemadmodum a Caesiis, Caesiis, F. 340, 30. Sur rāuestellus (rāuis), v. grāuestellus.

Le rapprochement, tentant à première vue, avec v. h. a. grāo « gris » se heurte à des difficultés ; la ressemblance des formes n'est d'ailleurs pas grande ; le suffixe *-uo- est courant dans les adjetifs désignant des couleurs (v. sous cānus et helius) et v. h. a. ā repose sur ē. Origine obscure.

re-, red- : préverbe marquant un mouvement en arrière (rēcēdō, respiciō, redēcō), ou un retour à un état antérieur (reficiō, restituō), et par suite une répétition (recantō), ou aussi un mouvement en sens contraire, qui détruit ce qui a été fait (reclūdō, renuntiō, renuō, resignō, retegō, reuelō, etc.). — Red-, qui est peut-être

la forme ancienne (cf. Meillet, Mél. Havet, 273 sqq.), mais qui, à l'époque classique, n'apparaît plus que devant voyelle (*redargō*, *redeō*, *redhibēō*, *redimō*, *reduuiae*, etc.), s'est employé aussi devant consonne ; de là : *red-dux*; *relligiō*, *reliquiae* (formes peu probantes toutes deux et qui sont peut-être des expédients métriques pour faire entrer ces mots dans l'hexamètre dactylique) ; et peut-être *remnōtus* (dans Lucr.). La question a été beaucoup discutée ; v. Stoltz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, p. 92, n. ; R. Günther, IF 26, 97 sqq. ; G. Schoenewitz, *De re praepositionis usu*, thèse Marburg, 1912 ; Vollmer, Sitzb. d. bayr. Akad. phil.-hist. Cl., 1922, 4. M. L. 7102 ; B. W. *re*.

De *re* dérivent un adjectif **recus*, qui figure dans *reciprocus*, et un adverbe *retro* « en arrière », qui a le même suffixe de comparatif que *intrō* et qui, à partir d'Apulée, apparaît employé aussi comme préposition. *Rūsum* est formé comme *sūrsum* : *v. uertō*. De *retrō* sont formés *retrōsum* (-sus, de *retrōworsus*) et des composés ou des juxtaposés tels que *retrōcēdō*, etc. ; cf. M. L. 7269, *rētro* ; 7272, *retrōsus*. Les langues romaines ont aussi des représentants de formes renforcées d'un type comparable à celui de *abante*, *dēforis*, *de ex*, etc. ; M. L. 198, *ad retro* ; 2582, *dē retro* (cf. *de-intro*; M. L. 2527) ; v. B. W. *dernier*, *derrière*.

Particule italique : l'ombrion a revestu « reuisitō ». On ne connaît ailleurs aucun correspondant. *Red-* est peut-être formé sur *prōd-*.

réapse : en réalité. *Rēapse est reipsa, Pacuilius in Armorum iudicio* (26) : si non est ingratum reapse quod feci bene, F. 348, 14; *reueapse, re ipsa*, P. F. 363, 4. Forme archaïque, dont Cicéron use encore et qui est découlée pour l'étymologie de *ipse*.

rebellis : *v. bellum*.

reburrus, -a, -um : aux cheveux retroussés (Aug., c. Faust. 5, 1, et Gloss.) ; *reburrium* ; *Reburrinus*. Le fr. *re-bours* suppose **reburrus*, qui est sans doute une contamination de *reburrus* et de *reuersus* ; cf. M. L. 7105 ; B. W. s. u. V. *burra*.

recēns, -centis : nouvellement arrivé, frais (*piscis recēns*, *cōpiae recentēs*, cf. *veāpōs*), récent. Le sens premier est peut-être « qui vient en droite ligne de » ; cf. Cic., Verr. 1, 2, 5, *cum e prouincia recens esset* ; Att. 16, 7, 1, *Regini quidam eo uenerunt, Roma sane recentes* ; Vg., A. 6, 450, *recens a uolnere Dido* (cf. peut-être moy. irl. *cinim* « je j'allais », *cinis* « ortus est »). Dans la langue médicale tardive, *recēns* : eau, d'après gr. *veāpōs* (θερός) « eau fraîche », gr. mod. *vepō*. Ancien (Cat., Plt.), usuel, classique. Panroman. M. L. 7109.

Dérivés : *recentō*, -ās : mot formé par Cn. Matius, cf. Gell. 15, 25, 1, Non. 167, 14, pour traduire ἀνανένται et représenté en roman, dans des acceptations dérivées (cf. fr. *rincer* et v. fr. *recinquier*), M. L. 7110 ; B. W. s. u. ; *recentārius* : vendeur de vin frais (Inscr.) ; *recentāria* : *veāpōpōs* (Gloss. Philox.).

L'analyse en *re-cent*, comportant rapprochement du second terme avec v. sl. *po-čīnq* « je commencerai », *koni* « commencement », n'est pas évidente. Si on l'admet, *-cen-ti- serait un second terme de composé à valeur de nom d'agent, avec suffixe -t-. — Pour la forme, cf. *repēns* ?

recidiuus : *v. cadō*.

reciprocus, -a, -um : qui va en arrière comme en avant (se dit souvent de la mer) ; puis « alternant, réiproque, renversé ». Traduit à la fois *ταλάντρων* et *ἀντιτρέπων*. De **reco-pro-cos*, composé d'adjectifs **reco-s* et **proco-s* dérivés des particules *re-* et *pro-* comme *anticus*, *posticus*, cf. skr. *ā ca pārō ca*. Etymologie encore sentie dans Ennius, Androm. 104 : *rūrus prorsus reciprocā fluctus feram*. Le dénominalis *reciproca* a été rapproché ensuite de *procāre* par une fausse dérivation ; cf. Varr., L. L. 7, 80, et Fest. 342, 13, *reciprocāre pro ultro citroque poscere usi sunt antiqui, quia procāre est poscere*. Attesté de tout temps, mais assez rare.

recitō : *v. citō*, sous *cieō*.

reclūdō : *v. claudō*.

recordor : *v. cor*.

rēctus, -a, -um : dirigé en droite ligne, droit (sens physique et moral), s'oppose à *prāvus*. Subst. *rēcta*, -ae f. : *-ae appellant uestimenta uirilia, quae patres liberis suis conficiunt curant omnis causa : ita usurpat quod a stantibus et in altitudinem texuntur*, P. F. 342, 3 ; *rēctum n. : ce qui est droit (joint à honestus)*. En grammaire, *rēctus cāsūs* « le cas droit » (nominatif, opposé aux *obliqui cāsūs*, qui sont flétris) est la traduction du gr. η δρός (scil. τρῶσι). Du reste, *rēctus* a tous les sens de ορθός, qu'il recouvre exactement dans l'emploi. *Rēctus*, usité de tout temps, n'est conservé que dans quelques dialectes romans, avec le sens adverbial de « tout droit » ; cf. ital. *ritto*, M. L. 7134, et **indirēctum*, 4379 ; mais l'irlandais a *recht* « droit » (adjectif et substantif). Ital. ombr. *rechte*, fal. *rected*.¹

La forme la plus répandue est le composé *dirēctus*, ou plutôt *dērēctus*, cf. M. L. 2648, qui, outre le sens de « dirigé en droite ligne », a pris celui de « droit » opposé à gauche (*dexter*) et de « droit » substantif (= *iūs*) ; cf. l'opposition entre la Vulgate, *iustitiae... rectae*, Psalm. 19, 9, et l'Itala, *iura domini, directa*, pour traduire δικαιομάτα... εὐθέα. Sur *directus*, v. Heumann-Thom, *Handlex. z. d. Quellen des rōm. Rechts*, s. u. La substitution de *dirēctus*, *dērēctus* à *rēctus* apparaît dans les composés *dirēctiugulus*, *dērēctilinēus*, employés par Martianus Capella, 6, 711 et 712.

Rēctus est l'adjectif verbal de *regō* ; l'allongement en ē est de même nature que celui de ā dans *actūs*. L'existence du sens moral et juridique (cf. *uerbum directum habere* « avoir le bon droit » ; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., HF 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de **dērēctum* « droit » dans les langues romanes, au détriment de *iūs*.

Dérivés tardifs : *réctitās*; *réctitūdō*, -ātōr. Adverbes : *rēctō* (sc. *uiā*) ; *rēctō* (rare) ; *rēctē*. Composés : *rēctānum* n. (Isid.) = θερόγυνος, -a- ; *rēctificatiō* (bas latin).

V. regō.

recupērō (*reci-*, Monument d'Ancyre), -ās, -ātū, -ātūm, -ārē : recouvrir, reprendre. Classique, usuel. Dérivés : *recuperātor*, -tiō, -tōrius, -tiūs. Conservé dans les langues romanes, M. L. 7136-7137, et en germa-

nique : v. h. a. *irkobarōn*, v. angl. *ácofrian*. De *re* + *cop-er-ō*, sans doute avec le même élargissement que présentent *lamberō* (?), *tolerō*, en face de *lambō*, *tollō*. *rēda* : *v. raeda*.

redimō, -īs, -īl, -ītūm, -īrē : ceindre, entourer. Classique, mais surtout poétique ; la prose emploie plutôt *lēngō*, *circumdō*.

Dérivés : *redimiculum* (*redimicula*, Fulg., Serm. 5) « bandage ornant le front, collier, bracelet », etc. ; cf. Fest. 336, 3 : *redimiculum uocant mulieres catellam qua maxime utuntur ornatus causa* (et Isid., Or. 19, 33, 5) ; d'où *redimicō*, -ās (Gloss.).

Aucune des explications proposées n'est évidente.

On peut se demander si *redimiculum* (plus anciennement attesté que *redimō* et déjà dans Plt., Tru. 395) n'est pas un composé de *amiculum* (cf. *amicio* et *iaciō*) sur lequel aurait été ensuite refait *redimō* d'après le type *cubō*, *cubiculum*, etc.

rediuuus, -a, -um : -m est ex uetustate renouatum, F. 334, 25 ; « restauré » (s'est dit d'abord de matériaux de construction), terme technique de la langue de l'architecture. Pour la forme, cf. (sous *cadō*) *recidiuus* et *intergeriuus* : -i parietes dicuntur qui inter confines stiuntur et quasi intergeruntur, P. F. 98, 11. Découpé par l'étymologie populaire en *redi-uuuus* « qui revient à la vie », a pris dans la langue de l'Église le sens de « qui revit, ressuscité », d'où la glose *rediuuia* ; *ταλάντρωφα*, *τριπότηρα*? Cf. *reduuiae*?

réđō, -ōnis m. : sorte de poisson sans arêtes : la lotte? (Aus., Mos. 89 ; sans doute mot gaulois).

redux : *v. dūcō*.

reduuia, rediuia, -ae f. (surtout au pluriel) : envie(s) autour des ongles (= *τραχωνύξ*). Un doublet *reluuium* et dans Festus 334, 5. La forme correcte semble être *reduuia*; *reduiuia* a été influencé par *redeō*, *redire*; *reduuum* par *luō*. De **red-uuia*, cf. *exuō*, *exuuiae*; et Gloss. Plac., CGL V 39, 12 : *reduuiae dicuntur spolia terpentum, quibus quotquot annis senescunt sese exuunt, quasi quibus exutis in iuuentam redeunt. Dicuntur enim induuiae, exuuiae, reduuiae*.

Dérivés : *reduuīs* (Laevis) ; *reduuīō*, -ās (cf. Anth. 19, 3 ; Thes. gloss. emend., s. u.) ; peut-être aussi *reduuīus*.

réfert : proprement « cela tend avec mon intérêt », ē est de même nature que celui de ā dans *actūs*. L'existence du sens moral et juridique (cf. *uerbum directum habere* « avoir le bon droit » ; proprement « la parole juste », dans Greg. Tur., HF 3, 7), qui se retrouve en germanique et en celtique, a entraîné la diffusion de **dērēctum* « droit » dans les langues romanes, au détriment de *iūs*.

Dérivés tardifs : *réctitās*; *réctitūdō*, -ātōr. Adverbes : *rēctō* (sc. *uiā*) ; *rēctō* (rare) ; *rēctē*. Composés : *rēctānum* n. (Isid.) = θερόγυνος, -a- ; *rēctificatiō* (bas latin).

V. regō.

recupērō (*reci-*, Monument d'Ancyre), -ās, -ātū,

regō

puis *mē rē fert*, est moins vraisemblable ; cf. Bennett, *Synt. of early Lat.*, II, 378.

refertus : *v. farciō*.

refrāgor : *v. suffrāgor*.

refriua (referiuia dans Plin. 18, 119) : adjetif féminin, usité comme épithète de *faba*, *refriua faba*, terme de rituel, d'origine et de sens obscurs ; cf. Fest. 344, 12, *refriua faba dicitur, ut aī Cincius quoque, quae ad sacrificium referri solet domum ex segete auspici causa* (étymologie populaire qui rapproche le mot de *referō*... *Aelius dubitat an ea sit, quae prolata in segetem domum referatur, an quae refrigatur, i. e. torreatur. Sed opinio nem Cinci adiutauit quod in sacrificiis publicis, cum puls fabata dis datur, nominatur refriua*. Très rare.

refūtō : *v. confūtō* et *fūtō*.

régalilius : *v. régulus*, sous *rēx*.

***regammāns** : ayant la forme d'un digamma = (Grom.).

regesta, -ōrum : registre, catalogue (tardif) ; cf. M. L. 7169 (formes savantes). Participe pluriel neutre de *regerē* employé dans la langue de la rhétorique au sens de « reporter, transcrire » (r. aliquid in commentariis, Quint. 2, 11, 7).

Dérivés : *regestōrium*, -ria « trésor, trésorière ».

regillus, -a, -um : *regillus tunicis, albis, et reticulis luteis utrisque <re>ctis, textis susum uersum a stantibus, pridie nuptiarum diem virgines induuae cubitum ibant omnis causa ; ut etiam in togis uirilibus dandis obseruari solet*, Fest. 364, 21. Rare, archaïque (Plt., Varr.). Dérivé de *regō* (cf. le sens analogue de *récta*), puis rattaché par l'étymologie populaire à *rēz*, *rēgia* ; cf. Non. 539, 9 : *regilla, uestis diminutiae a regia dicta, ut et basilica*.

regimen : *v. regō*.

régina : *v. rēx*.

regiō : *v. regō*.

rēgnūm, rēgnō : *v. rēx*.

regō, -is, rēxi, rēctum, regere : diriger en droite ligne (cf. *rēctus*, *regiō* ; *regere finēs* « tracer les frontières » ; *regula*). Sens physique et moral ; par suite « avoir la direction ou le commandement de ». Ancien, usuel, classique. M. L. 7168. — *Rēctus* se dit aussi bien d'une ligne droite horizontale que d'une verticale ; dans ce dernier sens, il s'oppose à *dērēctus*, *supīnus*. C'est l'idée de verticalité qu'on trouve dans *arrigō*, *corrigō*, *ērigō*, *subrigō* (*surgo*) = got. *ufrakjan* ; l'idée d'horizontalité dans *dērēctō*, *dērēctō*, *porrigō* (*porgō*), *pergō*. L'ē de *regō* est absorbé et disparait dans certains composés anciens : *pergō*, *porgō* (à côté de *porrigō*, forme refaite et plus récente), *surgō* (à côté de *subrigō*, forme d'époque impériale) ; cf. aussi **ergō*, supposé par les formes romaines, à côté de *ērigō*. Dans le cas de *surgō* et de *subrigō*, la langue a utilisé les doubles : *surgō* a été utilisé dans le sens absolu « se lever, se dresser » (conservé dans les langues romaines, cf. M. L. 8475, et en celtique : britt. *sorc'ha*), sens dans lequel il a supplantié *orior*; *subrigō*, dans le sens transitif : *tot surrigū aures*, Vg., Ae. 4, 183. *Porrígō* a gardé aussi le sens transitif « étendre en avant,

tendre [la main] ; allonger » ; d'où « présenter, offrir », sens demeuré dans certaines langues romanes. M. L. 6667, et a fourni un composé, *exporrigō* « étendre, dé-tendre, dérider ». *Pergō* n'a pu être utilisé dans le sens absolu à cause de l'existence de *pergō* « se diriger à travers ; poursuivre sa route ; continuer de » et a disparu. Festus, p. 244, 4, attribue le verbe aux *antiqui*, et en fait on ne le rencontre que chez les auteurs archaïques ou archaïsants, surtout en poésie, comme son composé *exporgō* (Plt., Ps. 1 ; Ep. 733 ; P. F. 70, 16). Ainsi se sont constitués les couples *surgō/subrigō* et *pergō/porrigō*. *Pergō, surgō*, dans lesquels les sujets parlants ne distinguaient plus les éléments du composé (au témoignage de Festus, 380, 32, il s'était même créé un parfaît *surgēt* et un participe *surtus* employé par Livius Andronicus), ont été traités comme des verbes simples et ont fourni à leur tour de nouveaux composés. A *pergō*, l'étymologie populaire a rattaché *expergiscor, expergescit sum, expergefaciō*, qui sans doute n'avaient rien à voir à l'origine avec *regō* ; cf. P. F. 235, 20, *pergere dicebant expergefacerē*. *Surgō* (comme *sūmō, pōnō*) a fourni toute une série de composés à préverbes : *ad(ar-), circum-, con-, dē-, ex-*, M. L. 3080, *in-* (et *insur-rectiō*, mot de glossaire traduit par *ἐπανάστασις*), *re-surgō*, M. L. 7254 ; B. W. *ressource*. De ce dernier la langue de l'Église a tiré *resurrētiō* pour traduire *ἀνάστασις*. — Sur *pergō* employé absolument, v. Skutsch, *Vergils Frühzeit*, II 131, et Elter, *Rhein. Mus.*, 41, 517 sqq.

Les autres composés de *regō* n'offrent que les modifications de sens amenées par le préfixe :

arrigō : 1^o « dresser vers » et, absolument, « se dresser vers » (*sēnsū obscēnō*) ; 2^o « relever le courage de » (rare en prose, inconnu de Cicéron, qui emploie *ērigō*) ; *arrēctus, -a, -um* « aux oreilles dressées, attentif », cf. M. L. 671 ; d'où **arrēctiāre*, M. L. 670 ; *arrēctāria, -ōrum* n. pl. : « poutres droites » ; *corrigō* « redresser (aspect déterminé) », *curva corrigere*. Très fréquent au sens moral ; conservé dans quelques dialectes romans, ainsi que *cor-rectus*, cf. M. L. 2251, 2252 a. Dérivés, avec le sens concret : *corrēctor, corrēctiō*; **accorrigō*, M. L. 2985 ; **ex-corrigō*, 2986.

dērigō (confondu généralement avec *dirigō*, bien qu'il y ait eu deux verbes différents à l'origine) : *dērigō* « diriger » (d'un endroit dans un autre, avec idée accessoire de faire passer de haut en bas : cf. Lucr. 2, 198 et *dēri-ge oculūs, aciem*) ; **condērigō*, M. L. 2121 ; *dirigō* « mener dans différentes directions, tracer différentes voies à », puis simplement « tracer la voie à, diriger » ; de là : *dirēctus* « en droite ligne, direct », *dirēctum* n. « la droite ligne » et les adverbes *dirēctō, dirēctē, dirēctūm, indirēctūm*, M. L. 4379 ; *dērectiō* (rare) ; *dirēctorius* (Cod. Theod.) ; *dirēctura* (Vitr.) ; cf. M. L. 2649, *dirigere, dērigere* ; 2648, *dirēctus, dērectus*, irl. *direch* ; 2647, *dirēcta* ; 2645, **dirēctiāre* ; B. W. *dresser, droit*.

ērigō : dresser (sens physique et moral) ; *ērectus* ; *ērectiō* (Vitr., Vulg.) ; *ērector* (langue de l'Église). Cf. M. L. 2899, 2, **ergere, *erctus*, et 2889 a ; **adērigō*, 162.

Dérivés en *rēg-* : *regiō* (qui est à *regō* comme *legiō* à *legō*) « direction (en ligne droite), ligne droite » ; *ē-regiōne* « en ligne droite ; en partant de la direction de », d'où « à l'extrême opposée, en opposition

avec » ; (*luna cum est e regione solis*, Cic., N. D. 40, 103 ; cf. aussi la glose de P. F. 58, 2, *conregione*, *e regione*, qui se rapporte peut-être à une formule rituelle conservée par Varr., L. L. 7, 8, *inter ea consregione conspicione cortumione utique ea t̄ exercitissime ea <rite> dixisse me sensi?*) *sensi*. *Regiō* désigne les lignes droites tracées dans le ciel par les aurores pour en délimiter les parties ; de là le sens « limites, frontières » et, par suite, « portion délimitée, quartier, région ». Les dérivés de l'époque impériale *regiōnālis, regiōnātim* ne se rapportent plus qu'à ce dernier sens. *Regiō* est conservé dans l'ital. *rione* et le v. fr. *royon*, M. L. 7173 ; *regimen* : conduite, direction (sens physique et moral). N'est ni dans Cicéron, ni dans César, M. L. 7170 ; *regimentum* : doublet tardif de *regimen* (Dig., Amm.), M. L. 7170 a ; *regimōnium* (Gloss.), même sens ; *regibilis* et *irregibilis* (rares et tardifs).

regendāriūs -i m. : fonctionnaire du palais impérial (Not. dign. occ. 2, 2 ; Cassiod., uar. 11, 29).

Voit aussi *ergō*.

Dérivés en *rēct-* : *rēctus* (v. ce mot) ; *rēctiō* : direction, gouvernement (mot cicéronien, Fin. 5, 4, 11 ; 4, 22, 61) ; *rēctor* : conducteur, pilote, cocher, directeur, M. L. 7133 ; *rēctrīx* ; *rēctūra* (rare et tardif) ; **rēctiāre*, M. L. 7132.

La racine **reg-* indiquait un mouvement en droite ligne. Elle a fourni des mots de sens divers suivant que l'idée « du mouvement, de l'extension » a été mise en évidence, ainsi dans gr. ὁρέγω (χεὶρ ὡρέγων εἰς οὐρανόν, Hom. ; ὥρη) « étendue des deux bras », c'est-à-dire 4 πήγεις, ou l'idée de « ligne droite », ainsi dans skr. *rjūk*, av. *erəzus* « droit », avec l'intensif skr. *rājīṣṭhah*, av. *raziṣṭō*. Le groupe de lat. *regō* offre les deux types de sens. Comme la racine ne fournissait pas de présent radical non plus que de parfait, les formes verbales diffèrent d'une langue à l'autre ; lat. *regō* et irl. *rigim* « j'étends » n'ont de correspondant exact que gr. ὁρέγω ; or, ce type thématique est de ceux qui se sont développés après l'indo-européen commun, et le caractère secondaire de ὁρέγω ressort de ce qu'il a été créé d'autres types en grec : hom. ὁρεγύς à côté de ὁρέγων, et l'on a, d'autre part, ὥργανομαι dans la langue poétique. L'aoriste en -s- dans *rézi* et dans gr. ὁρέξα est de même une forme secondaire. — Comme dans les autres cas où le présent radical n'existe pas, on a recours à l'itération-causatif ; ainsi l'avestique *a rāzayēiti* « il dirige », et le germanique, got. *uf-rakjan* « ἔκτειναι, ἐπιτάσσω ; lat. *rogāre* appartient sans doute à une série parallèle. — Le sanskrit a un présent à nasale infixée *rñjāti* « il dirige », et c'est sur une forme de ce genre à nasale qu'est fait tout le groupe baltique de lit. *režiūs* « je me dirige » (v. Trautmann, *Balt. sl. Wör*, p. 244). — Le sanskrit a aussi *irajyāti* « il dirige » avec un i- initial obscur. Il n'y a pas d'adjectif en *-to- à vocalisme radical zéro ; on a des formes, anomalies et sans doute secondaires, à e comme irr. *ro-recht* (expandum est), got. *raíhts* « εὐθὺς », l'iranien a av. *rāšta-* et *rāšta-* (v. perse *rāsta-* « droit »), ce qui rend compte de lat. *rectus* (ou, du reste, ē s'explique à l'intérieur du latin sans qu'on ait besoin de rapprocher l'ā iranien). — Pour le sens moral de « droit, justice », qui est italien commun, à en juger par ombr. *rechte* « rectē », on

notera le mot celtique **rektu-* : irl. *recht* « loi », bret. *reiz* « ordre », gaul. *Restiu-genos*. Cf. got. *garaihīs* « δίκαιος », etc. Il semble donc qu'il y ait ici un usage indo-européen occidental.

V. aussi *rēgula* et *rēz*.

rēgula, -ae f. : 1^o règle droite simple (différente de *norma* équerre et de *perpendiculum* « fil à plomb ») et, d'une manière générale, toute barre droite de bois ou de métal ; 2^o règle (au sens moral). Correspond au gr. *xoxov*. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). V. B. W. *règle*. Celtique : irl. *riagol*, britt. *real* ; germanique : néerl. *rijghel*, et, avec ē, v. angl. *reogol*, v. h. a. *regula* ?

Dérivés : *rēgulāris* (non attesté avant Pline) ; *rēgulāritē* ; *rēgulātim* (bas latin) ; *rēgulō*, -ās (Cael. Aurel.).

Rēgula alterne avec *rēgō* comme *tēgula* avec *tēgō*. Les formes romaines remontent à *rēgula*, *rēgulāre*, M. L. 7177 et 7178, sous l'influence de *regere* ou du préfixe *re-*.

V. *rēgō*. L'ē de *rēgula*, *tēgula* semble supposer d'anciens noms racines non conservés. Il y a, du reste, un ē constant dans le vieux nom d'agent *rēx*, qui semble apparenté de loin.

rēgula, -ae f. : *basilisca* (Ps.-Ap.). V. *rēz*.

religiō (*relligiō* chez les poètes dactyliques), -ōnis f. : religion ; scrupule religieux. S'emploie en bonne et mauvaise part : quelqu'eux « superstition ». Usité de tout temps. Le préfixe est *re*, *red* (cf. *relliquiae, reliquiae*) ; mais le second élément est obscur. Les Latins le rattachent à *relegerē* ; cf. le vers cité par Nigidius Figulius ap. Gell. 4, 9, 11, *religentem esse oportet, religiosus ne fas* (l. ne fuas?), étymologie défendue par Cicéron, N. D. 2, 28, 72, qui *omnia quae ad cultum deorum pertinuerent diligenter retractarent, et tamquam relegerent, sunt dicti religiosi a relegendo, ut elegantes ex eligendo...* D'autres auteurs (Lact., Inst. 4, 28, 2 ; Serv. in Ae. 8, 349) rattachent *religiō* à *reliġere* : ce serait proprement « le fait de se lier vis-à-vis des dieux », symbolisé par l'emploi des *uitteas* et des *otēpūmata* dans le culte. On allégué en faveur de ce sens l'image lucrétienne, 1, 931 : *religionum nodis animum exsolueret* ; cf. *religio iuriisulandi* « l'obligation du serment, le lien noué par le serment » ; *testis religiosus* ; *se domumque religione exsolueret*, T-L. 5, 23, 10 ; *obicere, incicere religionem aliqui* ; *obstringere religione* ; *religione liberari*, etc. Le sens serait donc : « obligation prise envers la divinité ; lien ou scrupule religieux » (cf. *mihi religio est* « j'ai scrupule de ») ; puis « culte rendu aux dieux, religion ». Cf., toutefois, Otto, Arch. f. Religionswiss., 12, 533, et la dérivation en -iō d'un adverbe en -āre est peu vraisemblable ; y aurait-il eu un doublet **religere*, cf. *lictor* ?

Dérivés et composés : *relimus* « petite rame », M. L. 7202 a ; *rēmex*, -īgis m. : rameur (*rēmex* est refait sur *remigis* ; la forme phonétique serait **rēmāx*, v. *agō*) ; *rēmīgō*, -ās (ital. *remeggiō*, M. L. 7196) ; *rēmīgatiō* (Cic.) ; *rēmīaugas* (Varr.) ; *ērēmīgō* (rare) ; *bī-rēmīs*, *tri-rēmīs* (cf. gr. *διέρηνς*, *τριέρηνς*), etc., avec les doubles anciens en -rēmus ; cf. le *tri-resmōn*, *septermōn* de la Colonne Rostrale.

Ces dernières formes laissent supposer que *rēmus* aurait eu la forme *-smo- du suffixe, bien connue par le grec et le lituanien. Pour « ramer », l'indo-européen avait une racine **erēz*, **rē-*, **rō-* dont peu de langues offrent des formes verbales : lit. *iriū*, *irti* « ramer » (présent en *-ye- substitué à un ancien présent athénétique), v. isl. *rōa* « ramer » (le vocalisme o indique aussi un ancien présent athénétique), irl. *ro-raíset* « ils ont ramé », etc. (v. H. Pedersen, V. Gr. d. kelt. Spr., II, 591). Le plus souvent, il ne subsiste que des formes nominales, mais en partie rattachées à des formes verbales, variables d'une langue à l'autre, qui ont disparu : skr. *arūd* « rameur », *arīrah* « rame », *arīram*, *drīram* « rame qui sert à gouverner » ; lit. *irklas* « rame » (d'après *irti*) ; gr. *ēpētīs* « rameur », *ēpētōw*, *ēpētāw* « je rame » (tiré d'un nom d'agent *ēpet-* dont *ēpetīs* est dérivé), *ēpetūs* « rame » et *-opo* (-epo-) dans *τριέρηντορος* « à 30 rameurs » et *-epēs* dans *τριέρης*, etc. ; v. h. a. *ruodar* « rame » (d'après la forme verbale germanique en *rō-*) ; irl. *rám*, *rámæ* « rame » (d'après des formes verbales en **rō-*). Le latin a généralisé *rē*, non attesté ailleurs, mais indiqué indirectement par l'e de gr. *ēpetīs*, etc. V. aussi lat. *ratis* ?

rēnēs, -um m. pl. (gén. pl. *rēnium* dans Plin. 21, 175, etc.) : reins. Singulier rare. Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7206. Un doublet *rēnē* est signalé par Festus, 342, 35 : *rienes quos nunc uocamus, antiqui ne-*

remelīgō, -inis f. : *remelīgines* et *remorae a morando dictae*. Plautus (Cas. 804) : *quid nunc illae nunc tam diu intūs remorant remelīgines?*, P. F. 345, 5. Un exemple d'Afranios en dehors de celui de Plaute. Sens obscur. Peut-être de **remellō* ; cf. *promellō*.

**remillū* : *dicitur quasi repandum*, P. F. 347, 1. Sans autre exemple. Cf. *promellere* ?

remora : v. *mora*.

remuleum, -īn. (remulcus m.) : remorque. M. L. 7202.

Emprunt (déjà dans Sisenna) au gr. *ὑμουλέω* dans Polybe), déformé sous l'influence du préfixe *re-* (la remorque servant pour ramener au port un vaisseau qui ne peut plus marcher à la voile ou à la rame) ou de *rēmūs* ; cf. Isid., Or. 19, 4, 8 : *remulcum, funis quo deligata nauis magna trobitur uice remi*. Le mot s'emploie surtout à l'ablatif *remulco*, ce qui a fait croire à un verbe *remulco* (Non. 57, 20 et gloses, cf. Thes. Gloss., s. u., et M. L. 7201 a et b).

Sur *remulcum* décomposé en *re* + *mulcum*, la langue a bâti *prōmulcum* ; cf. P. F. 251, 3 : *promulco agi dicitur nauis, cum scaphae ducitur fune*.

rēmūs, -īm. : rame. Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 7204 ; B. W. *ramer* ; germanique : m. h. a. *riemo* ; celtique : gall. *rwyf* ; alb. *rem*.

Dérivés et composés : *remulus* « petite rame », M. L. 7202 a ; *rēmex*, -īgis m. : rameur (*rēmex* est refait sur *remigis* ; la forme phonétique serait **rēmāx*, v. *agō*) ; *rēmīgō*, -ās (ital. *remeggiō*, M. L. 7196) ; *rēmīgatiō* (Cic.) ; *rēmīagus* (Varr.) ; *ērēmīgō* (rare) ; *bī-rēmīs*, *tri-rēmīs* (cf. gr. *διέρηνς*, *τριέρηνς*), etc., avec les doubles anciens en -rēmus ; cf. le *tri-resmōn*, *septermōn* de la Colonne Rostrale.

Sur *religiō*, v. W. W. Fowler, *The Latin history of the word religio*, Trans. of the third Intern. Congress of the Hist. of religions, II, Oxford, Clarendon Press, 1908 ; Kobbert, *De uestiborum religio atque religiosus usu*, Königsberg, 1910 ; Jouon, *Rech. de sc. religieuse*, t. 26 (1936), p. 181 sqq., qui défend l'étymologie de Cicéron. Pas de certitude.

frundines appellabant quia Graeci νερποὺς eos vocant.
Plautus in *Satyrone* (113) : *male tibi euensis uideo; glaber erat tamquam rien.* — *Rien* est sans doute dû à l'influence de *liēn*.

Diminutifs : *rēnulus*; *rēnunculus*, attesté à basse époque (Marc. Emp., Vulg.) et demeuré dans certains dialectes romans, M. L. 7213; *rēnulus* (Marc. Emp.), M. L. 7209. Un dérivé **rēniē* est supposé aussi par les formes romaines du type *rognum*, B. W. s. u.; M. L. 7210. Adjectifs : *rēnōs* (*riē-*), *νερπίτους* (Gloss.), formé comme *liēnōs*; *rēnā* glosé *τερπίζως*; **rēnicus* (même suffixe que *mancus*), M. L. 7209 a. Certaines formes romaines remontent à un verbe **dērēnāre*, M. L. 2581; **dīsrēnāre*, 2685. Le fr. *éreinter* a un autre préfixe.

Mot d'origine inconnue qui a remplacé *nebrundīnes* (v. *nefrendē*).

renideō, -ēs, -ēre (parfait inusité; toutefois, *reniduit*, οὐδελασεν dans le Gloss. de Philoxène) : 1^o briller, resplendir; 2^o briller de joie, être radieux; et spécialement « rire, sourire » (cf. l'emploi de *rēdēcō* avec le sens de « être brillant, resplendir » appliqué aux choses, ciel, mer, etc.). Terme poétique, attesté depuis Lucrèce; en prose n'est usité qu'à l'époque impériale.

Dérivés : *renidēcō*, -is : ἄ. λ. de Lucrèce 2, 326; *renidentia* (Tert., r. *infantum*).

Renideō semble bien être composé du préfixe *re-* et à dū marquer d'abord la réflexion ou le renvoi de la lumière par un objet; ainsi dans Lucr. 2, 326, *aere renidēcū tellus*. Mais il n'y a pas de simple **nideō*. Le sens fait penser à *niteō* (avec i), q. u.

rēnō, -ōnis m. : 1^o vitchoura, sorte de renne; 2^o vêtement en peau de renne.

Mot germanique ou celtique; cf. Varr., L. L. 5, 167, *sagum, reno, gallica* (scil. *uestimenta*); et Sall., Hist. 3, 104; César, B. G. 6, 21, 5; Isid., Or. 19, 23, 4.

reor, *rēris*, *ratus sum*, *rēri* : compter, calculer. Dans la langue commune, a pris, comme *putō*, *dūcō*, *aestimō*, etc., le sens affaibli de « penser, estimer, juger », la notion de « compter » s'exprimant par *putare* et surtout par son composé *computare*. Mais le sens précis et technique est demeuré dans l'adjectif verbal en *-to* (à valeur passive), *rātūs* qui est compté : *prō rātā partē* « suivant la part comptée à chacun »; *rata et certa spatiā definire*, Cic., Tu. 5, 24, 59; cf. *ratihabūtiō* (Dig.) « ratification ». *Rātūs* a pris aussi le sens de « qui entre, en ligne de compte, qui compte » et, par suite, « ratifié, approuvé »: *rātūm facere aliquid*; de là l'adverb tardif *rāte* (Claud. Mam., Cassiod.) et le composé négatif *irrātūs*: qui ne compte pas: *quod mode erat rātūm, irrātūm est*, Tér., Ph. 951; par suite « vain, sans effet », *in irrātūm* « en vain », *irritāre* « invalider », Cod. Theod. — *Reor* est ancien et classique, mais dès l'époque de Cicéron il est rangé parmi les mots, « *quibus loco positis grandior atque antiquior oratio saepē uideri solet* » (De Or. 3, 38, 153); César l'ignore; Quintilien 8, 3, 26, le qualifie de *tolerabile*; mais, sous l'Empire, il n'y a guère que la poésie pour l'employer! Après le 1^{er} siècle, il ne semble plus attesté. Du reste, les formes de l'*infectum* ont toujours été rares; la seule forme usitée est *ratus*, sur lequel ont été faits sporadiquement *rābar*, *rāndum*, *rābāmī* attestés dans les gloses.

ratiō : compte; *ratiōnem habēre, reddere*; (seruus) à *ratiōnibus*; et matière de compte, affaires » (souvent joint à *rēs*, avec lequel il allitère; cf., par exemple, Cic., Verr. 2, 2, 70, § 172, *re ac ratiōne cum aliquo coniunctus*). De là sont issus de nombreux sens dérivés : « faculté ou façon de calculer », d'où « jugement, raison » et « méthode, doctrine, raisonnement »; enfin « raison déterminante » (souvent joint à *causa*, *argūmentum*). L'ablatif joint à un adjectif équivaut souvent à *modō* et remplace un adverbe : *pari, simili ratiōne = p., s. modō = pariter, similiter*. — *Ratiō* est d'un emploi fréquent dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, où il traduit λόγος en vertu du double sens du mot grec « compte » (cl. λόγον διδόνω, παρέχειν, qui équivaut exactement à *ratiōnem reddere*) et « raison », comme *ratiōnālis*, traduit λογικός; *ratiōnāle*, λογεῖον (langue de l'Église); *ratiōnābilis*, εὐλογος; *irratiōnālis* (-nabilis), ψυχος. Autres dérivés de *ratiō* : *ratiōnula* : petit compte (familier); *ratiōnārium* : livre de comptes (neutre substantif d'un adjectif *ratiōnārius*); *ratiōcīnor*, -āris : compter, calculer (v. Ernout, Philologica I, p. 73 sqq.), d'où *ratiōcinium*, -īnatiō, etc. V. aussi *portiō*. *Ratiō* est demeuré au sens de « raison », dans les langues romanes, avec un dérivé **ratiōnāre*, non attesté dans les textes et qui semble avoir signifié « parler », où se reflète peut-être une influence du gr. λόγος « parole »; cf. M. L. 7086-7087; et **arratiōnāre*, 669.

De *rata* provient irl. *rath* et v. bret. *rad*, ra « stipulation ».

Reor n'a pas de composés.

Sur tout ce groupe, v. Yon, *Ratiō et les mots de la famille de reor*, Paris, 1933.

Aucun rapprochement sûr, bien que le groupe soit, évidemment, ancien; le lit *réju* « je mets en ordre » est trop isolé pour être convaincant. Le groupe de got *rapjo* λόγος » est trop isolé en germanique et d'une forme trop singulière pour que l'hypothèse d'un emprunt au latin, faite par Bréal et confirmée par Kluge, ne s'impose pas, malgré l'existence du composé *garapjan* « compter ».

repedō : v. *pēs*.

repēns, -entis adj. : soudain. Classique et particulièrement fréquent dans Tite-Live, mais moins usité que le dérivé *repēnitus*, formé sur l'adverbe *repēnē*, comme *peregrinus* sur *peregrē*, -grē, et presque uniquement employé au nominatif. *Repēnitus* se trouve surtout en prose. *Repēns*, *repēnitus* sont rares dans la latinité impériale; tardif : *adrepēnitus*.

Pas de substantif dérivé. Fulgence a un adverbe *repēnitāliter*.

On rapproche souvent gr. πέπω « je penche ». Mais la ressemblance avec *recēns* suggère une analyse pareille; faudrait-il couper *re-pēnt-* et comparer le groupe de *pendō*, où *d* est secondaire?

reperiō : v. *pariō*.

replum, -I n. : châssis, panneau d'une porte; montant vertical dressé au milieu de la cage de la porte pour servir de feuillure (Vitr.). Terme technique; le rapprochement de *repleō* ne convient pas.

rēpō, -is, -psi, -ptūm, -ere : ramper; et « se traîner, cheminer lentement, se glisser ». Ancien (Enn.), clas-

sigue. Il n'y a pas de substantifs *reptus* ni *reptiō* (cf. *serpētō*); l'adjectif *reptilis* n'apparaît que très tardivement (IV^e siècle) et sous forme de substantif neutre dans la Vulgate : *reptile* (= *serpēns*). V. M. L. 7222 et 7221, la *réptilē*.

Fréquentatif : *reptō*, -ās (non classique, surtout poétique; ne diffère guère de *rēpō* par le sens); *reptatiō*; *reptātus*, -us; *reptātundus* (?) ; et **subreptiarius*, M. L. 8390.

Composés de *rēpō* : *ad-* (ar-), *con-* (cor-), *dē-*, *ē*, *in-* (ir-), *intrō*, *ob-*, *per-*, *prō-*, *sub-* (sur-) *rēpō*; de *reptō* : *in-* (ir-), *ob-*, *per-reptō*, tous rares.

On a des correspondants exacts pour le sens, proches pour la forme dans lett. *rāpūos*, *raptiēs* « ramper »; cl. lit. *répliōtī* « aller à quatre pattes ». — C'est plutôt *serpō* (v. ce mot) qui indique la façon de progresser du serpent.

reptus, -I m. : « *rēnō* » (Isid.). Mot germanique; v. Sofer, p. 43.

repudium, -I n. : « répudiation de la femme par le mari ». Semble se rattacher plutôt à *pudet qu'à pēs*, malgré l'homophonie de *tripudium*, le sens de *pudor* étant d'abord « mouvement de répulsion ». C'est à *pudet* que les anciens rattachent *repudium*; cf. Festus, 350, 3 : *-m Verrius ait dictum quod fit ob rem pudendum. Accius (682) « repudio eiecta ab Argis iamdudum exulo ».*

Dérivés : *repudiō*, -ās « répudier, rejeter » (conservé en vietnam espagnol, M. L. 7230); *repudiātor*, -tiō; *repudiōsus* (Plt., Pe. 384).

D'après *repudium* a été créé le terme rare *prōpudium* (avec même préfixe que dans *prōstō*), qui désigne à la fois un acte infamant ou une personne infâme : *-m dicebant cum maledictō nudare turpitūdinem uolebant, quasi porro pudendum. Quidam prōpudium putant dici, a quo pudor et pudicitia procūl sint*, P. F. 253, 25.

Dérivés : *prōpudiōsus*; *prōpudiālis* : *p. porcus... qui uelut piamentum et exsolutio omnis contractae religiōnis est*, P. F. 274, 29. Terme de rituel, désignant une sorte de porc émissaire.

rēs, *rēi* et *rei* f. : sens ancien « bien, propriété, possession, intérêt dans quelque chose », encore conservé dans des expressions juridiques ou fixées par l'usage : *rēs familiāris* « bien familial »; *rēs pūblica* « propriété d'Etat, bien public » (opposé à *priuātēs rēs*); *habēre rem* « avoir du bien » et *perdere rem* chez les comiques, e. g. Plt., Tri. 330, *habuite rem? — habuit. — qui eam perdidit?* Cf. encore les expressions *ad*, *in*, *ob* *rem*; *ex rē*, *ab rē*. Par suite « intérêt à débattre, affaire à traiter ou à discuter spécialement en justice », cf. Varr., L. L. 7, 93, *quibus res erat in controvēria, ea uocabatur lis*; puis « affaire » dans le sens vague du mot français : *mihi res est cum aliquo; quid rei mecum tibi est?* etc. *Rēs*, désignant des biens concrets, a pu servir à exprimer ce qui existe, la chose, « la réalité » (cf. *reapēse*); *rē* a pris ainsi la valeur de gr. πέπω (le mot indo-européen représenté par gr. θέρω n'est pas représenté en italo-celtique), en opposition à *uerbum*, *uōx*, *opiniō*, *spēs*, *ūmor*, etc. (cf. *nātūra rērum*, où *rērum* équivaut à τῶν τριῶν neutre); et aussi les actions accomplies : *rēs populi Rōmāni*, *rēs gestae*; aussi les « choses » (par opposition aux personnes), dont le sens s'est affaibli et a pris

le vague du mot français : *mala*, *bona rēs*; *aduersae*, *secundae rēs*; *rēs diuina*; *rēs rūstica*, etc. *Rēs*, en raison de son sens vague, a pu ainsi devenir un substitut poli d'un mot que la bienséance condamnait (cf. *facer*), e. g. CGL V 462, 1, *<h>irquitallus* : *puer cum primū ad res* (scil. ad res uenerias; cf. Pétr., Sat. 61, 7 et 140, 9, *cum ergo res ad effectum spectaret*), comme le fr. « chose ». Souvent *rēs*, joint à un adjectif, équivaut simplement à cet adjectif neutre : *ea rēs = id*; *quamobrem, quārē* « c'est pourquoi ». *Rēs*, dans ce sens, a subi la concurrence de *causa*, qui par une évolution analogue était arrivé à une signification identique; bien qu'attesté de tout temps, *rēs* n'a subsisté que sous la forme d'accusatif *rēm*, fr. *rien*, ou dans quelques locutions composées d'emploi restreint; cf. M. L. 7236; B. W. s. u. — Pas de dérivé, sauf le diminutif *rēscula*, *rēcula*, -ae f. (très rare; un exemple de Plaute cité par Priscien; repris par les archaïsants de basse époque); *rēscella* (Greg. M., Vit. patr.); *rēscella* (Lex Burg.).

Pour *reus*, v. ce mot.

Le nominatif *rēs* a été fait sur l'accusatif *rem*, comme *diēs* sur *diem*; l'importance particulière de l'accusatif dans ce mot ressort de la conservation de cette forme dans fr. *rien*. La forme *rem* d'accusatif singulier répond à véd. *rām*, attesté une fois et qui a entraîné l'accusatif pluriel *rātī* (aussi attesté une fois) et le composé *catā-rā* « qui ont cent richesses » (au duel). La longue è de l'accusatif singulier est le degré long de la voyelle qui apparaît souvent comme ē en indo-iranien : véd. *bṛhad-raye* (datif singulier) et le thème *rayi-*, avec élargissement -i-. En indo-iranien, l'ā de l'accusatif singulier *rām* a tendu à se répandre par analogie et l'on a, par exemple, génitif singulier véd. *rāyāh*, av. *rāyō*. — Le mot indo-iranien signifie « richesse » : skr. *revān*, av. *rāvā* signifient « riche ». Le moyen gallois a *rai* (dissyllabique) « biens, richesse » (v. J. Loth, Mél. d'Arbois de Jubainville, p. 214). — En latin, *rem* (d'où *rēs*) est féminin; peut-être est-ce un simple hasard que, en regard du genre ordinaire du mot, qui est le masculin, l'unique exemple védique de l'accusatif singulier *rām* soit féminin (RV X 111, 7). Le sens de « biens, richesses » est le seul qui se retrouve en indo-iranien. Mais le sens de « affaire » est déjà italien : ombr. *re-per fratrea* « pro rē collēgiū », ri esune « rei sacrae ». Le mot est de ces termes archaïques qui sont propres à l'italo-celtique et à l'indo-iranien. Cf. *reor?* et *reus?*

resēda, -ae f. : réseda, plante (Pline 27, 131). De *resēdāre*, peut-être par étymologie populaire, à cause des vertus calmantes qu'on attribuait à la plante; cf. Pline, ibid.

reserō : v. *sera*.

reses : v. *sedeo*.

rēsina, -ae f. : résine, gomme. Dérivés : *rēsinala* (Arn.), *rēsinalēs*, *rēsinalis*, *rēsinalūs*, *rēsinalōs*. Attesté depuis Caton. Sans doute emprunté comme gr. πρέπτην à une langue non indo-européenne. M. L. 7244, *rēsina* et *rasina* (d'après *rasis*).

restaurō : v. *instaurō*.

restis, -is f. (acc. *restim* plus fréquent que *restem*, abl. *restī* et *reste*) : corde, câble. Ancien (Plt., Cat.),

technique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7251; néerl. *rijste*.

Dérivés : *resticula* (conservé en logoudorien, M. L. 7250; *restiō*; *restiāriū*, *-ticulāriū* : cordier).

On a rapproché lit. *rēkstis* (gén. *rēkščiō*), qui désigne un « sac à fourrage » et aussi une « corbeille ». Or, ce mot appartient à un groupe radical, celui de *rēkstī*, qui désigne la technique du tressage ; lit. *rēzgis* signifie « objet tressé, corbeille ». Cf. skr. *rājūh* « cordeage ». Bien qu'il soit impossible de poser un original indo-européen, cas ordinaire pour un terme technique, ces rapprochements sont à signaler. Le tressage est un procédé technique ancien et largement répandu.

rétae, *-ārum* f. pl. : arbres qui poussent sur le bord ou dans le lit d'un cours d'eau (Gabius ap. Gell. 11, 17, 4). De là dérive un verbe *rētō*, *-ās*; cf. Gabius, ibid., et Fest. 336, 25 : *retanda locutari Pomptina flumin'a, i.e. purganda : retas enim uocant arbores que* apud *fluvios eminent aut ex ipsis alueis extant*. Germanique : *holl. rete, reten*.

rēta, *-is n.* (souvent au pl. *rētia*, *-ium*, d'où un fém. sg. *rētia* et un n. sg. *rētiū*), *rētis*, *-is f.* et *m.* d'après Priscien, GLK II 332, 14, qui lit *uividum retem* dans Plt., Ru. 942 [les manuscrits de Plt. ont *rete*], 984 (*B a rete, CD retem*; *au v. 985, rete nomin. n.* est sûr; *au v. 900*, les manuscrits de Plt. ont le pl. n. *retia*, tandis que Priscien atteste *retiam*; *on lit dans Varro obiecto rete*, R. R. 3, 5, 8, mais *rete cannabina*, ibid., 3, 5, 11; Charisius, GLK I 15, atteste *hi retes* (à côté de *in retes meas*). L'ablatif est toujours *rete* (non *rēti*); M. Niedermann suppose que la flexion ancienne devait être *rētis* m. sg., auquel correspondait un collectif neutre pl. *rētia* d'où proviendrait *rete* : filet, rēts, réseau. Mot technique et populaire, de forme mal fixée ; peut-être emprunté. Panroman, sauf roumain, sous les formes *rētis* et *rētia*. M. L. 7255 ; B. W. *rets*. Celtique : britt. *rwyd*.

Dérivés : *rēticulum* (*rēticulus* m., Varr.; la Vulgate emploie *rētiāculum*, qui s'est maintenu dans les dialectes italiens, M. L. 7257, cf. *rēteiaclāri*, sous *iaciō*) : petit filet (à provisions ; filet pour les cheveux, résille), M. L. 7260; *rēticulātus* : *-m opus* : maçonnerie en forme de filet, cf. Rich, s. u.; *rētiolum* (tardif ; maintenu en roman, M. L. 7264); *rētiāriū* : gladiateur armé du filet, rētaire ; *circum*, *-in*, *ob-rētō*, *-is*, *-iūl* (*-ii*), *-iūm*, *-iē*. Certaines formes romaines supposent peut-être aussi **rētella*, **rētēcina*; cf. M. L., s. u.

Étymologie obscure.

**rētricibus* : *r. cum ait Cato in ea quam scripsit, cum edissertauerit Fului Nobilioris censuram* (1), significat aquam eo nomine, quae est supra viam Ardeatinam inter lapidem secundum et tertium; qua inrigantur horiti infra viam Ardeatinam et Asinariam usque ad Latinam, Fest. 356, 17. Inexpliqué.

retrō : v. *re*.

retūrō : v. *obtrō*.

reus, *-i m.* : défendeur (dans une cause). — Pour les anciens, *reus* était un dérivé de *rēs* et ils l'expliquaient par « celui dont le bien, l'affaire est en cause », cf. Cic.,

De Or. 2, 43, 183, *reos... appello non eos modo qui arguantur, sed omnis quorum de re discepatur : sic enim olim loquebamur* ; cf. id., ibid. 2, 79, 321; P. F. 337, 1 et Fest. 336, 4. Opposé à *petitor*, *reus* a désigné « le défendeur », « l'accusé » et même « le coupable », sens senté. Dans la langue religieuse, l'expression *uōti reus*, proprement « celui qui est en cause à propos d'un vœu, débiteur d'un vœu », a pris le sens particulier de « qui a vu son vœu s'accomplir ». Usité de tout temps. M. L. 7274.

Dérivé : *reātūs*, *-ūs m.* (mot créé par Messala selon Quint. 8, 3, 34, d'après les substantifs verbaux en *-tus*) : d'abord abstrait « condition de l'accusé ; présentation » (d'où « culpabilité ») ; puis concret : « charge relevée contre un accusé, faute, crime » ; « aspect extérieur d'un accusé ». Appartient à la latinité impériale, où, du reste, il est rare.

Le sens de *rēs* est éloigné ; ce que disent les anciens a chance d'être une étymologie populaire.

rēx, *rēgis* m. : roi ; celui qui dirige seul les affaires de l'État ; cf. Cic., Rep. 1, 26, 41, qui rattache *rēs* à *rēgo* : celui qui commande ou qui préside à : *rēx sacrōrum* (expression consacrée, sans doute ancienne, qui témoigne du caractère primitivement religieux du *rēs*), *rēx conuiūi* (cf. *βασιλεύς*) ; par extension se dit dans la langue familière de toute personne riche ou puissante. Usité de tout temps. Panroman (avec des formes sauvages). M. L. 7286. Irl. *ris*.

Dérivés et composés : *rēgulus* : petit roi, roitelet ; abeille reine ; sorte de serpent (= *βασιλόχος*), basile ; *rēgina* : reine, M. L. 7171; *rēgiūs* : qui appartient au roi (cf. *patrius*), M. L. 7169 a; substantif féminin *rēgia* (*domus*) « palais royal » ; sort de qualificatif à de nombreux objets, végétaux, etc. ; *rēgaliūs* : digne d'un roi, M. L. 7166; *rēgaliūs* = *βασιλέως*; *rēgnūm*, *-i n.* : règne, royaume ; *rēgnō*, *-ās*, M. L. 7175, 7176 (formes sauvages) ; *interregnūm* : interrègne, sur lequel a été refait *interrēs*; *rēgīfugium* : *sacrum dicebant quo die rex Tarquinius fugerit e Roma*. P. F. 363, 2; cf. *poplifugium*; *rēgīficus*, *-ē* (Enn., Vg.).

Le nom **rēg-* du « roi » est de ces mots de la langue politique et religieuse qui se trouvent en italo-celtique et en indo-iranien ; cf. *lēz*. Sous forme verbale, la racine n'apparaît que dans l'Inde : véd. *rāṣṭi* et, sous forme thématique, plus fréquente mais sans doute secondaire, *rājau* « il régne ». Sous forme nominale, avec valeur de nom d'agent, **rēg-* n'est attendu qu'au second terme de composés et, en effet, *rāj-* n'est courant en sanskrit qu'en cette position, ainsi *sam-rāj-* « roi suprême » ; au simple, la forme usuelle est *rājan-* (nom. *rājā*, acc. *rājānam*, gén. *rājñāh*, etc.), avec le féminin *rājñī* « reine » ; le gaulois a de même beaucoup de noms propres du type composé de *Dumno-rīz*. Toutefois, le védique n'ignore pas tout à fait le nominatif singulier *rāi* « roi », qui a pour correspondant lat. *rēx*, irl. *ri*; cf. peut-être aussi gaul. *Rigomagus* ; la flexion du type génitif lat. *rēgis*, iirl. *rig* n'a pas de correspondant exact en sanskrit au simple. Le féminin iirl. *rigain* semble répondre à skr. *rājñī*; lat. *rēgina* (qui on retrouve dans les dialectes italiens, marr. *regen[ai]*, dat. *«rēginæ»*) est nouveau, du type de *gallina*, à côté de *gallus*. — Il est naturel

de penser que *rēx* appartient au groupe de *rēgō*, comme *dux* au groupe de *dūcō*. L'emploi de ces thèmes racines pour désigner des agents est chose exceptionnelle ; ce doit être l'un des archaïsmes des langues périphériques du domaine indo-européen.

rēhētor, *-oris* m. : orateur, rhéteur. Emprunt savant au gr. *ρήτωρ* (déjà dans Cicéron ; *rēhētorīcō* est dans No. vius, *rēhētorissō* dans Pomponius); *rēhētorīca* conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7287 ; et en iirl. *rētaric*, *rēthoiric*.

r(h)eubarbarūm, *-i n.* : rhubarbe. Mot tardif (Isid. 17, 9, 40, qui cite un mot *rheu* « racine » ; gr. *ῥά*, *ῥήον*, Diosc.). M. L. 7273; B. W. s. u.

r(h)euma, *-atīs n.* : catarrhe, rhume. Emprunt tardif au gr. *ῥέμα*, passé dans les langues romanes. M. L. 7288.

rhododendrōn : v. *lorandrum* et *rosa*.

r(h)ombus, *-i m.* : désigne comme le gr. *ῥόμβος*, dont il provient, tout objet de forme circulaire ou losangée ; *toupē*, rouet, losange ; rhombé ou turbot. Emprunt d'abord savant, puis passé dans la langue parlée. M. L. 7291 ; britt. **rēmp* « tarière ».

r(h)onchus : v. *roncus*.

rhythmus, *-i m.* : rythme, cadence. Emprunt savant, attesté depuis Varro, au gr. *ῥυθμός* ; passé par l'école en fr. *ryme*. V. B. W. s. u.; M. L. 7294 b, et en iirl. *rithmī*.

Dérivés : *rhythmīcōs* (Cic.); *rhythmīca* f. (-ē) « rythmique »; *rhythmīlus* (Diom.), etc.

rica, *-ae f.* : sillon. Mot gaulois demeuré en fr. *roie*, *riā*. M. L. 7299; B. W. s. u.

rica, *-ae f.* : pièce de drap, carrée et bordée d'une frange, que les femmes portaient en guise de coiffure et qui servait surtout aux prêtresses flamines ou dans les cérémonies religieuses. Cf. Varro, L. L. 5, 130; P. F. 369, 1; Fest. 342, 20.

Dérivés : *ricula* (dim.); *ricinus* (*re-*) : *-a mitra* (Varro, ap. Non. 539, 26); *ricinium* (*re-*) : coiffure en forme de *rica* que les femmes portaient en signe de deuil ; *riciniātūs* (*re-*) (Fest. 342, 23).

Termes archaïques (Lex XII Tab.; Act. Fr. Aru.) qui, après Varro, ne figurent plus que dans les gloses. Sans étymologie connue.

ricinus, *-i m.* : 1^e tique, pou du mouton. Mot rural (Cat., Varr., Col., etc.), M. L. 7300, d'où *ricinōs* : *ῥικάρπιος* (GL); 2^e ricin, plante appelée également *cici* ou *croton* (Plin. 15, 25); 3^e mûre imparfaite : *ricinos* *Cracii uocant* (Plin. 23, 137).

Seul le premier sens est ancien et usuel ; il est possible que les deux autres appartiennent à un homonyme de tout autre origine.

Sans étymologie connue. ¶

rictō, *-ās*, *-āre* : crier, rugir, en parlant du léopard. Se trouve seulement dans Spartianus (III^e siècle après J.-C.); formé sans doute sur *rictus*; ou onomatopée.

rictus, *-ūs (rictum)* : v. *ringor*.

rideō, *-ēs*, *-sī*, *-sum*, **ridēre** : rire (sens absolu et transitif ; cf. *ridēre aliquem* et l'emploi passif : *tuum enim non sal, sed natura ridetur*, Cic., De Or. 2, 69, 279). Par suite « sourire », « avoir un esprit plaisant ». En poésie, peut s'appliquer aux choses, comme le gr. *γέλων* (cf. *renideō*) et *petidāko*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7302. Les formes romaines remontent à *ridēre*, sans doute formé sur *risī*, comme *ardēre* (v. fr. *ardre*) sur *arsī*; cf. *ridamus* : *γέλασκομεν*, CGL III 416, 9.

Dérivés et composés : *risus*, *-ūs m.* : rire, ris (fréquent et classique ; M. L. 7336); *risor* (rare); *-sōrius* (Fu'g.); *risibilis* (tardif); *risitō* (Laev.); *risiculus* (Ps.-Cypr.); *risillō*, *-is* (Greg. Tur.); *risoliquum* (Tert.); *risiō* (Plt.); *ridiculus*, de **ridūlo-s* : ridicole ; subst. m. *ridiculus* : bouffon ; *ridiculum* : chose ridicule, plaisanterie ; *ridiculāriūs*, *ridiculāria*, même sens ; *ridiculāris* (Isid., Or. 8, 7, 7); *ridiculōsus* (Plt., Arn., St. Jér.); *ridibundus* (arch.).

ad (ar-); *con* (cor-); *dē-ridēō*, d'où *derisō* : moquerie, dérision, M. L. 2583; et peut-être **dēridiāre*, M. L. 2583; *in* (ir-), *sub* (sur-) *ridēō*, ce dernier conservé dans les langues romanes, M. L. 8477 (avec ē, comme *ridēre*).

Aucun rapprochement sûr. Faut-il penser à la racine skr. *krid-* « jouer, danser » ?

ridica, *-ae f.* (*retica*, *redica*, Gloss.) : piquet, échalas de vigne. Mot rural (Cat., Varr., Col.). Conservé dans une forme dérivée en roumain. M. L. 7303. Pour la forme, cf. *perita*.

On rapproche gr. *ἐρείδω* « j'appuie, je soutiens » ; mais ce verbe grec est isolé en indo-européen et l'italique, en particulier, n'a rien qui y répond.

riēn : v. *rēnēs*.

rēgēd, *-ēs*, *-ūl*, *-ērē* : être raide, rigide. Classique, usuel.

Formes nominales et dérivés : *rigor* : raideur (sens physique et moral); rigueur, d'où *rēgōrō*, *rēgōrātūs* (Plin.); *rigidus* : raide (cf. *rigida* [*sc. mentula*] chez les satiriques) et « qui raidit » : *rigidūm frigūs*. Glosé aussi *ērectus* par Non. 380, 30, qui cite Vg., B. 6, 28, *tura rigidū motare cacumina querēs* (peu probant), et G. I 508, et *curuae rigidūm falces formantur in ensim*. Ancien (Enn.), usuel. M. L. 7314; *rēgēscō*, *-is*, M. L. 7312 a, et *dērīgēscō* (Vg.); *rēgefaciō* (tardif); de *rigidus* : *rigidūtū* (Vitr.); *rigidō*, *-ās* (très rare ; un exemple de Sén.), M. L. 7313 a.

Tous ces mots expriment souvent l'idée accessoire de « être raide de froid » : Cicéron oppose *rigere frigore* à *uri calore*, Tu. 1, 28, 69; *prata rigēnt*, dit Hor., C. 4, 12, 3; *rigens aqua*, Mart. 14, 117; *uestesque rigescunt*, Vg., G. 3, 363; Lucrèce emploie *rigor* pour *frigus*, par exemple 6, 368, *prima caloris enim pars est postrema rigoris*; et *rigidūm* est l'épithète de *frigus*, ibid. 1, 356. La langue a ainsi rapproché *rigidūs* de *frigidūs*, d'où le fait que les formes romaines de *frigidūs* supposent en partie un *i* ouvert : it. *freddo*, fr. *froid*, en face de esp.-port. *frio*, avec *i* représentant *ī*; v. B. W. s. u.; mais ceci ne suppose pas une origine commune.

Pas d'étymologie sûre.

rigō, *-ās*, *-āūl*, *-ātūm*, *-ārē* : arroser, irriguer (un champ, etc.); répandre pour arroser ; cf. T.-L. 5, 16, 9

(dans une vieille formule), *aquam Albanam... emissam per agros rigabis*; d'où en poésie l'emploi de *rigātiō* au sens de « se répandre » (cf. *fundō* et *fluō*). Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7312.

Dérivés et composés : *riguuīs* (époque impériale) « qui arrose » et « qui est arrosé »; *rigātiō* (Col., Pall.); *rigātor* (Tert.), cf. osq. *regaturrei*, datif, épithète de Jupiter; cf. Vetter, *Hdb. p. 107*; *rigātūs*, -ūs (langue de l'Église).

irrigō (déjà dans Cat.), M. L. 4546; *irrigātiō* (classique); *irriguuīs* (déjà dans Plt.).

Sans étymologie.

rima, -ae f. : fente, crevasse. Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7319.

Dérivés : *rimor*, -āris (et *rimō*) : fendre. Dans la langue augurale, « fendre les entrailles pour les examiner », d'où, dans la langue commune, le sens de « sonder, explorer, examiner, fouiller », M. L. 7320; *rimula*; *rimōsūs*. Tardifs : *rimātor*, -tiō; *rimābundus*, -tim. Les composés **corrimāre* et **dērimāre*, supposés pour expliquer roum. *curmā*, M. L. 2254, *dārimā*, M. L. 2584, sont très douteux.

Lat. *rima* admet des origines variées : **reimā*, **reidmā* et **reidsmā*, **reikmā* et **reiksmā* en rendraient compte, entre autres possibilités. Il serait vain d'essayer de préciser le détail. V. Walde-Hofmann, *Lat. etym. Wörterbuch*, s. u.

ringor, -eris, ri(n)ctus sum, *ringī* : montrer les dents, gronder, grigner. Ancien (Pompon., Tér.), familier. Conservé dans quelques langues romanes sous la forme *ringere* (Gloss.), M. L. 7325; certaines formes supposent un dérivé **ringūlāre*, M. L. 7326.

Dérivés et composés : *rictus*, -ūs m. et *rictum* n. : fait de montrer les dents, rictus, ouverture de la bouche; *subringor*, -eris : gronder sourdement.

On rapproche souvent v. sl. *regnati* « hiscire », serbe *regnūti* « gronder », *rezači* « montrer les dents »; g. de v. sl. *rqgū* « moquerie » indique une racine de la forme **reng-*. L'i de *ringor* serait donc dû à l'influence de *n* guttural; l'i de *rictus* serait analogique. On est devant une hypothèse que rien n'impose. Du reste, la racine ne se retrouverait pas, avec son sens précis, hors du latin et du slave. En tout cas, mot expressif.

ripa, -ae f. : rive (surtout d'un fleuve, plus rarement de la mer). Ancien (Enn., Plt.), classique. Panroman, avec de nombreux dérivés. Cf. M. L. 7328; B. W. *rivière*.

Dérivés : *ripula* : petite rive, marge; *riparius*, employé dans *riparia hirundō* (Plin.) « hirondelle de rivage, martinet », d'où *ripariola* (féminin de *ripariolus* qu'on trouve dans les glosses avec le sens de *régalitius*, glosé *βαστλός*, CGL III 416, 42), attesté dans quelques dialectes romans, M. L. 7329; *ripensis*; *ripariensis*, adjectifs de l'époque impériale, formés comme *castrensis*, désignant les troupes stationnées sur le bord d'une rivière; *ripatim* : *ripanea loca designat* : ita enim dicimus ripatim quasi uicatim, quasi ostiatim, quasi minutatim et cetera talia, Gloss. Plac., CGL V 97, 8. Composé : **arrīpāre*, d'où fr. « arriver », etc., M. L. 675; B. W. s. u.

Cf. peut-être gr. *ἐρπεῖν* tomber, s'abattre», *ἐρπεν* « penne, côte, versant » et v. isl. *riða* « déchirer ».

riseus, -ī m. : malle, coffre (d'osier recouvert de peau). Emprunt au gr. *έλοχος* (lui-même phrygien d'après Donat, Ter. Eun. 754), depuis Térence. M. L. 7333 **riscia*.

ritūs, -ūs (et -uis ap. Varr.) m. : rite. Terme du vocabulaire religieux : *ritus est mos comprobatus in admittimone, a le sens plus général de mos, auquel il est souvent joint ou substitué ; cf. P. F. 337, 4 : ritus, mos, non pugnat, sed rixatur. On peut se demander si rixa n'est pas un postverbal de rixor, comme pugna de pugnō. Rixor peut être un désidératif-intensif du type uero.*

Si la formation comporte -s- désidératif, cf. peut-être de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : ... *antiqui dicebant robosem pro robore*. Forme dialectale; v. *ruber*. Le caractère rural de *rōbigō*, indiqué par le traitement ō de la diptongue en u, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

Forme à élargissement -i- de la racine étudiée sous *armus*, etc. Cet élargissement -i- est conservé dans gr. ἄριθμός « nombre », νήπιος « sans nombre », v. in. *rim* « compte », gall. *rhif* « nombre ». — Pour le sens, cf. la valeur religieuse de skr. *ritám*, av. *ašm*, qui désigne l'« ordre » conforme à ce qu'exige la religion. — Pour le suffixe -uu-, cf. les mots cités sous lat. *artus*. — Sous une forme aberrante, on a ici l'une des concordances du vocabulaire religieux observées entre indo-iranien et italo-celtique.

riūalis : v. le suivant.

riūus (forme vulgaire *riūus* blâmée par l'App. Probi :

riūus non riūs), -ī m. : *ulugo appellatur tenuis fluor aquae, non spe consiluō factus, uerum naturali suo im petu. Sed hi riūi dicuntur qui manu facti sunt, siue super terram fossa, siue subter (super codi)*; *cuius uocabuli origo ex Graeco <ρέιν> pendet*. Fest. 436, 20. Ancien (Enn.), classique. Panroman. M. L. 7341, *riūus* et *riūs* (ital. *rio*), d'où **riūscellus*, M. L. 7338 a. Fr. *ru*, ruisseau.

Dérivés : *riūulus*, M. L. 7340; *riūalis* adj. : de rivière. Usité surtout comme subst. m. pl. *riūales* « les riverains », définis par le Dig. 43, 20, 1, *si inter riūales, i.e. qui per eundem riūum aquam ducent, si contentio de usu*. Par une métaphore empruntée à la langue rustique, *riūales* a désigné aussi les « rivaux » en amour, de là le sg. *riūalis* et le subst. *riūalitius*. Autres dérivés et composés : *riūaria* : Ρέιν (Gl.); *rivale (?)*; *riūinus* : ἀντίρηρος (Gloss. Philox.); *riūus* : βενθρόδην (Gloss.); *riūo*, -ās (Paul. Nol.), d'où *corriūo* : faire couler ensemble, *corriūatiō*, *corriūum*, *corriūatis*; *dēriūo*, -ās; *dēriūatiō*, -ātius; *riūora*, -ām (Agrim., sans doute d'après *litora*); *riūatūm* (Macr.) *riūaliticūs* (-a lex, Fest.); *riūifinalis* (Sicul. Flacc.).

Une racine **rei-*, peut-être élargissement de **er-* qui apparaît dans *rior*, est attestée par skr. *rināti* « il fait courir, il fait couler », v. sl. *riŋqi* « se précipiter » et v. sl. *rejo*, *rejati* « pousser, mettre en mouvement ». La forme à élargissement -uu- qu'offre lat. *riūus* explique des formes telles que skr. *ariñvan* ou le participe si. *otūriñvēnū*. La notion d'émission, de cours d'un liquide figure dans v. sl. *reka* « rivière », v. angl. *riþ* « rivage », v. irl. *riathor* « torrent » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spt., I 66).

riūa, -ae f. : rixe, querelle (entre deux ou plusieurs).

M. L. 7342; *rixor*, -āris (et *rixiō*); *rixātor*, -ōrius; *rixiōsus* (Col.); *rixiula*; *corrirox* (Ps.-Varr.); *Rixiō*, cognomen comme *Rixa*.

Ancien (*rixor*, Plt.), classique (Cic., Verr. 2, 4, 66, § 148) qui joint *rixa* à *turba*; sur la différence entre les deux mots, v. Dig. 47, 8, 4; plus grave que *iurgium* cf. Tac., H. 1, 64, 2, *iurgia primum, mox rixa*; opposé à *pugna*, qui désigne un combat en règle : Tac., Dial. 26, 4, *non pugnat, sed rixatur*. On peut se demander si *rixa*rixor, comme *pugna* de *pugnō*. *Rixor* peut être un désidératif-intensif du type *uerō*.

Si la formation comporte -s- désidératif, cf. peut-être de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : ... *antiqui dicebant robosem pro robore*.

Forme dialectale; v. *ruber*. Le caractère rural de *rōbigō*, indiqué par le traitement ō de la diptongue en u, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382; *rōsor* (Ambr.); *rōstrum* de *rōd-ro-m* (cf. *rāstrum*) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acceptation familière de *rōstrum* analogue à celle du fr. *museau*, *bec*, M. L. 7386, qui est déjà, du reste, chez les comiques et les satiriques); et, par suite de la ressemblance avec un bec, « éperon de navire » et tout objet fait de bois, en particulier « carcan » et, par suite, « prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice; dans la langue médicale tardive, « crampe, tête-nos », d'où *rōrōtūs*. — Le rouvre passant pour être le plus dur des bois, *rōbur* est devenu synonyme de « force, vigueur »; *rōbora exercitus* est une image de même nature que *flōs iuuentūs*.

Dérivés : *rōbus* : 1^o de chêne; 2^o robuste, fort (avec la nuance de « résistant, solide »); *rōbustitās* (tarif); *rōbus* s'est spécialisé peu à peu dans le second sens (M. L. 7356) et le premier a été réservé à un dérivé *rōbusteus* (Vitr.) ou à des formes avec -r- : *roboreus* (Ov., Col., Plin.), *rōburneus* (d'après *illegēus*, etc.); *rōborō*, -ās : fortifier, M. L. 7350, et *corrōbōrō*; *corrōbōrāmentū*; *rōborāscō* (*Novius*); *rōborōsus*, -ā, -um (Vég.): -ā *passiō* « crampe, spasme »; *rōborārium*, -ī n. : enclos bordé de chênes; *rōbōrētūm*, CGL II 281, 13 et 501, 17, d'où vient le fr. *rouvraie*, M. L. 7351; cf. aussi *rōbōria*, M. L. 7352; **rōbūllus*, M. L. 7353. Très tardifs : *rōborāntia*, *rōborāndus*, *rōbōrābiliter* (Greg. Tur.). Irl. *robhar?*, *robust*.

Rōbur représente un ancien **reudh-os*, de genre neutre comme les noms désignant la matière, et appartient à la racine **reudh-/rudh-* qu'on retrouve dans *rōbus*, *rōber*, *riūus*, *rōssus*, etc. L'ō de *rōbur*, *rōbus*, au lieu de ū, témoigne de leur origine dialectale. La parenté de *rōbur* substantif et *rōbus* adjetif a été vue par les anciens; cf. P. F. 235, 1 : *robum rubro colore et quasi rufo significari, ut buem quo rustici appellant, manifestum est. Unde et materia, quae plurimas uenas eius coloris habet, dicta est robur. Hinc et homines ualentiae et boni coloris robusti. Robus quoque in carcere dicitur is locus quo praecipitator maleficorum genus quod ante arcis robustes includebatur*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain.

rōbus, -ā, -ām (*rōbeus*, Inscr., CIL VI 826; 30837b; cf. *rubeus*, sous *ruber*) : rouge. Mot de la langue rustique; se dit de la robe des bœufs; cf. P. F. 325, 1, s. u. *rōbur*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 7355.

Dérivés : *rōbigō* : rouille (des blés, des métaux), nielle. Ancien (Plt.). M. L. 7348. Pour la formation, cf. *aerūgō*, *terrūgō*, etc. Personnifiée et divinisée *Rōbigō* « la Rouille des blés », d'où *Rōbigus* « le dieu Rouille » et *Rōbigālia*, -ium n. pl. : *dies festus septimo Kalendas Maias, quo Robigo deo suo, quem putabant robiginem auertere, sacrificabant*, P. F. 325, 7; *rōbigō*, -ās (Apul.); *rōbiginōsus* : rouillé.

Un substantif masculin **rōbōs* (cf. *rubor*), différent de *robur* neutre, est peut-être conservé dans la glose de P. F. 14, 9 : ... *antiqui dicebant robosem pro robore*.

Forme dialectale; v. *ruber*. Le caractère rural de *rōbigō*, indiqué par le traitement ō de la diptongue en u, donne lieu de croire que le sens « rouille du blé » serait plus ancien que celui de « rouille du fer ».

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* (rare et technique, Celse, Plin.) : corrosion, M. L. 7382; *rōsor* (Ambr.); *rōstrum* de *rōd-ro-m* (cf. *rāstrum*) : ce qui sert à ronger, « museau » et « bec » (les représentants romans du mot ont le sens de « bouche » ou de « visage », dénotant une acceptation familière de *rōstrum* analogue à celle du fr. *museau*, *bec*, M. L. 7386, qui est déjà, du reste, chez les comiques et les satiriques); et, par suite de la ressemblance avec un bec, « éperon de navire » et tout objet fait de bois, en particulier « carcan » et, par suite, « prison » où les condamnés étaient soumis à ce supplice; dans la langue médicale tardive, « crampe, tête-nos », d'où *rōrōtūs*. — Le rouvre passant pour être le plus dur des bois, *rōbur* est devenu synonyme de « force, vigueur »; *rōbora exercitus* est une image de même nature que *flōs iuuentūs*.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : *-is*, *-sī*, *-sum*, *-ere* : ronger. S'emploie au sens moral : *r. absentem amicum*, Hor. S. 1, 4, 81; cf. *uellicō* et fr. *déchirer*. Attesté depuis Luc.; classique. Panroman. M. L. 7358.

Dérivés : *rōsō* : <i

vote», on est arrivé à dire *rogare populum* « consulter le peuple »; cf. Cic., Ph. 1, 10, 26 : *consules populum iure rogauerunt, populusque iure sciuit; rogare legem* « proposer une loi »; *rogare populum magistratum* « proposer un magistrat à l'assemblée du peuple, faire désigner un magistrat ». Ancien, usuel et classique. Les dérivés et composés de *rogō*, à côté du sens général de « demander », ont presque tous un sens technique qu'ils ont pris dans la langue du droit. *Rogare* est demeuré en roumain et, sous forme savante, dans la plupart des langues romanes. M. L. 7361.

Dérivés et composés : *rogatiō* : 1^o question, demande (classique, mais rare); 2^o au sens technique : *r. est cum populus consultur de uno pluribus hominibus, quod non ad omnes pertineat, et de una pluribus rebus, de quibus non omnibus sanciatur. Nam quid in omnes homines resue populus sciuit, lex appellatur*, P. F. 326, 17. Conservé au sens de « demande, prière » dans quelques langues romanes, cf. M. L. 7362, et sous forme savante par la langue de l'Église (les *Rogations*); *rogātor* (même double sens); *rogātūs, -ūs m.* (seulement à l'ablatif singulier); *rogatiuncula; rogāmentum* (tardif et rare); cf. aussi *roga* (Greg. M.), de *rogō*, comme *pugna de pugnō*, M. L. 7360 a. Nombreux noms propres (tardifs) : *Rogatiānus, -ēnsis, -tista, -tula, -tina, -tilla*, généralement chrétiens.

rogitō, -ās (fréquentatif usité surtout dans la langue de la comédie); *rogatiō; erogitō* (Plt., Capt. 952).

abrogō : 1^o sens technique « demander l'abrogation de, abroger (= ἀσύρω, ἀποφέρειν); supprimer par la loi ou par décret »; 2^o dans la langue commune, « enlever, supprimer »: *a. fidem*. Dérivé : *abrogatiō*.

adrogō : 1^o demander en plus, et, dans la langue du droit, « adjointre, associer » (cf. *adscribō*), T.-L. 7, 25, 11, *dictatorem adrogari (consulti) haud satis decorum uisum patribus*; prendre pour héritier (*de eis qui filii loco heredem sibi adscuerunt*) et quelquefois « adopter »; à ce sens technique se rattachent *arro-gātō; viōfēcīa*, forme spéciale d'adoption « *quae per populi rogationem fit* »; *arrogātor*; 2^o dans la langue commune, *arrogare* s'emploie avec *sibi* « s'arroger »; cf. Cic., S. Rosc. 89, *non enim tantum mihi derogo, tametsi illi adrogo*; d'où *arrogāns, arroganter, arrogāntia*. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 676.

corrogō: glosé συμπαραχαλῶ « se procurer (à force de demandes) »; spécialement « inviter ». De *corro-gāta* est issu le fr. « *corvée* », B. W. s. u.; M. L. 2255; *dērogō*: 1^o technique « déroger à une loi »; *-are pro-priz est cum quid ex lege ueteri quo minus fiat sanciutor lege noua*, P. F. 61, 2; 2^o dans la langue commune, « retrancher, soustraire »; *dērogatiō, -tor, -tōrius*; *ērogō*: 1^o fournir pour des dépenses publiques, prendre sur le Trésor (après avoir sollicité le consentement du peuple); 2^o dans la langue commune, « payer, dépenser; distribuer de l'argent, des aumônes, etc. », par suite « *ruiner* », et même, dans Ter-tullien, « faire péir »; *ērogatiō*: 1^o dépense publique; 2^o distribution de vivres, etc., faite aux dépens du trésor; 3^o dans la langue de l'Église, « aumône », d'où *ērogātor*. — Sous la forme *exrogare*, le verbe a le même sens que *dērogare*; cf. P. F. 72, 2, *exrogare* et la n. 13.

est ex lege ueteri aliquid eximerē per nouam legem. De *ērogāre* a été formé, avec une haploglie, supérogāre « payer en plus », d'où supérogātio.

irrogō : proposer une mesure contre quelqu'un; « infliger »: *i. multam*, etc.

interrogō: 1^o demander les avis. Le verbe a d'abord s'employer avec un complément au pluriel; cf. Cic., Q. fr. 2, 3, 2, *Clodius interrogabat suos quis esset qui*; Suét., Caes. 21, 2, *i. sententias à côté de rogare sententiam*; puis, comme *rogō*, il s'est employé en parlant d'une seule personne au sens de « interroger », avec lequel il est passé dans quelques langues romanes, M. L. 4496; v. B. W. sous *demander*; 2^o sens technique : *lēge interrogāre* « questionner, poursuivre légalement »; *interrogatiō, -tor, -tiuncula, -tiuus, -mentum* (Gloss.); *obrogō*: « *āre est legis prioris infirmandae causa legem aliam ferre* », P. F. 203, 3; *perrogō*: 1^o demander successivement; 2^o faire passer une loi (après avoir recueilli tous les suffrages); *tribunis plebis legem perrogauit* (Val. Max., 8, 7, 4); *perrogatiō* (Cic.).

praerogō: interroger d'avance. Adj. *praerogatiūs* (-a tribus, centuria; cf. Ascon. ap. Cic., Verr. 1, 9, 26 : centurie ou tribu appelée à voter la première et dont le vote entraînait généralement l'élection du candidat désigné par elle). *Prærogatiūa* a pris par là le sens de « premier choix; présomption favorable, pronostic »; et même, à l'époque impériale, de « prérogative, privilège »; *prōrogō*: 1^o proroger (les pouvoirs d'un magistrat); 2^o dans la langue commune, « prolonger »; 3^o d'après *ērogō* « payer », a pris à basse époque le sens de « payer d'avance »; cf. Dig. 40, 1, 4, § 5, *si ei nummos prorogauit emp̄or*; de là : *prōgatiō, -tor, -tiuus* (Sén.).

subrogō (sur-) : 1^o subroger (se dit du président des comices qui propose un candidat autre que celui qui a été précédemment désigné); 2^o substituer. V. *regō*.

rogus, -ī m. (rogum, n. Afran. ap. Non. 221, 27) : bûcher funèbre. Ancien (Loi des XII Tables), classique. Distingué de *bustum* par le scholiaste C de Lucain à propos de 8, 777-778 : *cāpiūt et lētūm destillat Magnus in ignem / tabe foēns bustum*, où le scholiaste note : *stillante pinguedine flamma iuuvat; et rogum dicere debuit; nam « bustum » est ubi ustum est cadaver*. Mais les deux mots s'emploient indifféremment l'un pour l'autre.

Dérivés : *rogālis* (poétique, époque impériale; Ov., Stace, Sid.); *rogātūs* : *vēpxoroxāst̄ης* (Gl.).

Le rapprochement avec *regō* est difficile à justifier, comme l'emprunt au gr. φόρός « meule de blé » (sicilien, Épicharème), qui provient peut-être du latin. Le sens initial serait « objet qui se dresse », cf. v. isl. *rakr* « dressé »?

Rōma, -ae f. : Rome, nom de la capitale du Latium, d'origine peut-être étrusque; v. W. Schulze, *Lat. Ei-genn.*, p. 579 sqq.; les dérivés ont pris des acceptations spéciales dans les langues romanes; cf. M. L. 7368, *rō-maeus* (grec); 7369, *rōmāna*; 7370, *rōmānicē*; 7371, *rōmā-nus*; B. W. *roman*. Celtique : irl. *ruam, romda*; brit. *Rufawn, Rufair*. *Rōma* est passé en got. *Rūma*. Pour *Rōmānia*, v. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 414 et la n. 13.

rōneus, -ī m. : 1^o croassement (Apul., Met. 1, 9); 2^o ronflement (Mart.). Emprunt au gr. φόγχος, latinisé. Dénominatif : *roncō, -ās* : ronfler; composé : *ronc(h)iso-nus* (Sid.). Les gloses ont une forme *runcē* qui présente la fermeture normale de o en u devant le groupe nasale-guttural; cf. *uncus*, etc. Onomatopée expressive qui a tendu à suppléer *sterō* et passée dans les langues romanes, M. L. 7294 *rhonchus*; 7292, *rhonchāre*; 7293, **rōnchāre* (cf. *roncissātor*, Gl.), où elle a été concurrencée par un autre type expressif dérivé de *rūnf-; v. M. L. 7447 et B. W. sous *ronfler*. Celtique : britt. *rochan* « grogne »!

rōrārī, -ōrum m. pl. : soldats armés à la légère, chargés d'engager le combat ou les escarmouches préliminaires. Formation en *-ārīus* comme *ferentārīus, triārīus*, etc. L'explication de Varr., L. L. 7, 58 (cf. Goetz-Schoell, ad 1.) : *ab rōre... ideo quod ante rōrat quam pluīt n'est qu'une étymologie populaire*. Mot technique rare, dérivé après Tite-Live, d'origine inconnue.

rōs, rōris m. : rosée. Ancien, classique, usuel. Conservé sous cette forme ou sous une forme dérivée dans les langues romanes. M. L. 7374 et B. W. *rosée*.

Dérivés et composés : *rōrō, -ās* « être humide de rosée »; *rōrat* : 1^o « il tombe du brouillard ou de la rosée »; 2^o « mouiller de rosée, humecter » (transitif), M. L. 7373 a; *rōrātiō, -ōnis*; *irrōrō*; **rōrālia*, M. L. 7373; *rōrēcō*.

A basse époque apparaît un composé *arrōrō* « couvrir de rosée, humecter » (Marcel., Cassien), qui refait en **arrōsō* d'après le nominatif *rōs*, sans doute pour éviter la suite de trois r, a supplété *irrigō* en gallo-romain, fr. *arroser*, etc.; v. B. W. s. u.; cf. **rōsāta > rosée*.

rōridus; rōrulentus (cf. *flōridus, flōrulentus*); *rōscidus* (peut-être analogique de *sūcidus* ou de *muscidus*; la mousse et les gouttes de rosée ou d'eau tombant en rosée vont ensemble), de là un dénominatif **rōs-cidāre*, supposé par des dérivés romans, surtout dans les langues hispaniques, M. L. 7378, *rōscidulus* (Gloss.); *rōrifēr, -flūs, -ger*, tous trois poétiques, cf. gr. δροσοβόλος; *rōrifōcō* (Philo). Cf. aussi *Rosca* : *in agro Reatino campus appellatur, quod in eo arua rōre umida semper seruntur*, P. F. 355, 5 (peut-être étymologie populaire).

**rōs marīnus m.* (et *rōsmarīnum n.*) : romarin, M. L. 7383; André, *Lex.*, s. u.; *rōs terrae*, Ps.-Ap. 80, 50.

Nom radical du même type que *mōs* fixé en latin avec l'ō du nominatif, tandis que l'on a des dérivés en -ā dans lit. *rasā*, v. sl. *rosa*, véd. *rasā*, avec le même sens (cf. aussi skr. *rāsā* « humidité, goût »), av. *Rāphā* « nom d'un fleuve ». Le rapprochement, repoussé par Frisk, *Gr. etym. Wōrt.*, avec le synonyme gr. δρόσος (féminin) n'est admissible que si ce mot est doublement populaire, par son ḥ préfixé et par son -ōs- intérieur (qui aurait été réduit à -ō- en ionien et en attique; le mot n'est pas chez Homère).

rosa, -ae f. : rosier et rose. Ancien et classique. Panroman. M. L. 7375. Celtique : irl. *rōs*; germanique : v. ang. *rose*, v. h. a. *rosa*.

Dérivé : *roseus* : de rose, couleur de rose, M. L. 7379; *rosāriūs*, subst. n. *rosārium* « roseraie », m.

rosāriūs, ῥοδοπάλης (Gloss.); et **rosāriolum*, M. L. 7377; *rosārīs*, CIL VI 30707; *rosāceus*; subst. n. *rosāceum* « huile de roses »; *rosālis*, dans *rosālēs escae*; *-tis*; *rosātus*; subst. *rosātūm* (n. scil. *uīnum*) = φόδτόν; *rosātō*; *rosētum*, synonyme de *rosārium*, irl. *rostan*; *rosa Graeca* : λυχνίς ἡ φόδτόν (Gloss.); *rhosa* « pomme rosat » (Ed. Diod.). Cf. aussi, sans doute, *rosina*, plante inconnue, Vég. 3, 13, 4. Au grec, le latin a emprunté *rōdodendron*, déformé tardivement en *lorandrum*, Isid., Or. 17, 7, 54; cf. *rodandrum*, φόδτόν (Gloss.); v. M. Niedermann, *Contrib. à la crit. et à l'expl. des gl. lat.*, p. 41. M. L. 7290.

Il y a manifestement un rapport avec gr. φόδόν (depuis Homère), φόδέα « buisson de roses », et le mot iranien **wrd-* représenté par pers. *gul* et par l'emprunt arm. *vard* qui désignent la même fleur. Une origine indo-européenne est exclue; rien n'indique un emprunt du latin au grec. Emprunt à une civilisation méditerranéenne où la plante aura été cultivée (cf. *līlīum, uiola*, etc.); peut-être sémitique, cf. Mayrhofer, *Symb. Hrosny*, 74 sqq. Si le mot est passé par l'étrusque, le maintien de s ne surprendrait pas; mais le sens des mots étrusques *ruze, rusi* est inconnu.

rōstrūm : v. *rōdē*.

rota, -ae f. : roue (de char, de potier; roue hydraulique; roue de supplice); poisson de mer indéterminé. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7387.

Dérivés et composés : *rotō, -ās* : faire tourner (inutile dans la prose classique) et ses dérivés; fr. *rouer* et *rōder*? V. B. W. s. u., M. L. 7388, et **corrotō, 2258; rotundus* (et par assimilation *ruitudinis*, cf. Non. 60, 8; pour la forme, cf. *sequor, secundus*): en forme de roue, rond; par suite « bien tourné » (en parlant du discours). Panroman, M. L. 7400 (les formes romaines supposent **retundus*, cf. B. W. *rond*; M. L. *Einf.* 3, p. 159); *rotundula f.* « emplâtre » (tardif); *rotundās; rotundō, -ās* : arrondir (**rotundiāre* dans les langues romanes, B. W. *rogner*, M. L. 7399) et *corrotundō*: façonner en arrondissant; *rotula* (et *rotulus* m. dans Calpurnius, ce dernier seul a passé dans les langues romaines, fr. *rôle*, B. W. s. u.; M. L. 7397) : petite roue. De là, en latin vulgaire, **rotulāre*, M. L. 7396, et **corrotulāre*, M. L. 2260 (britt. *crehyllys?*); *rotella* (Aug., Gl.), M. L. 7389, B. W. *rouelle*; britt. *rodell*. Autres dérivés tardifs: *rotabilis, -bundus; rotālis, -rium, -tim, -bula* (= τροχαῖρης).

A basse époque apparaît le composé *birotus* (Cod. Theod., Non.), souvent substantivé sous la forme *birotum* n. ou *birota f.* : voiture à deux roues, d'où *birotum* (attesté dans les gloses sous la forme *birodium*, CGL IV 488, 54 et Not. Tir. 112, 63), M. L. 1114, 1115 (qui note i, malgré *bīrēmis*).

Les formes dérivées des langues romanes supposent également **rōteus*, **rōteolāre*, **rōtīclīnus*, **rōtīculāre* (B. W. *érailler*), **corrōtāre*, **corrōteolāre*, **corrōtūlāre*; cf. M. L. s. u.

La notion de « roue » s'exprime par des substantifs appartenant à des racines signifiant « circuler, courir »; c'est ainsi que le grec τροχός en face de τρέχω (cf. *currus* et *currō*). Il y a, pour « roue », deux groupes de

formes en indo-européen, l'un de **k^wel-* « circuler » (v. lat. *colō*), d'où l'on a v. pruss. *kelan* (et sl. *kolo*), v. isl. *huel* à côté de skr. *cakrah*, gr. κύλος, etc., l'autre de la racine de lit. *ritū*, *risti* « rouler » et de v. irl. *rethid* « il court », *-raith* « il a couru » (v. irl. *furrath* « il a secouru » = m. gall. *garawut*), *roithes* (causatif) « qui pousse ». En indo-iranien, où la notion de « roue » est exprimée par la racine **k^wel-*, le substantif thématique skr. *rāthāḥ* = av. *raθō* désigne le « char » ; il figure dans le composé qui désigne le « guerrier » : skr. *ratheshāḥ* = av. *rāθəśā* (littéralement « qui se tient sur un char de guerre ») et ceci montre l'importance du mot. Le mot est ignoré du slave, de l'arménien et du grec. Mais, du baltique à l'italo-celtique, on le retrouve avec le sens de « roue » : lit. *rātās* « roue, cercle » et pl. *rātāi* « char », v. h. a. *rad* (neutre ; mot propre au groupe allemand) ; les autres groupes germaniques ont des formes de la racine **k^wel-*, irl. *roth* (masculin) ; la forme allemande *rad* est neutre comme v. isl. *huel* et v. pruss. *kelan*, mais à la vocalisme *o* du thème masculin, attesté par l'irlandais). La forme lat. *rota*, du type de *toga*, ne se trouve hors du latin que dans gall. *rōhd*, féminin. Le mot latin d'origine gauloise *petorritum* « char à quatre roues », ne donne pas le droit de poser un gaul. **rito-* ; car, dans un emprunt ancien, lat. *i* à cette place peut reposer sur une voyelle brève quelconque, *o* ou *e*, aussi bien que *i*. On notera les formations du diminutif *rotula*, qui a de l'importance en roman, cf. lit. *ratēlis* « petite roue », et du composé, lat. *birotus*, cf. lit. *doirāis* « à deux roues ». L'adjectif *rotundus* doit être lié à une forme verbale, du type de irl. *rethim*, non conservée à date historique et devrait son *o* à *rota* ; toutefois, le *retundus* que supposent les formes romaines ne doit pas être ancien et résulte d'une dissimilation secondaire ; cf. *seror* en face de *soror*, etc.

rotta, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.) ; gardon ou rotengle. Différent de *rota* qu'on lit dans Pline. Celte ? M. L. 7395.

¹⁰ **ruber, -bra, -brum** : rouge. Ancien, classique. M. L. 7405 a.

²⁰ **rubeō, -ēs** : être rouge ; *rubēscō* et *ērubēscō*, *ērubēscendus*, *irrubēscō* (St., Sol.) : rougir (le premier demeuré dans quelques formes romanes, M. L. 7406) ; **rubor, -ōris** m. : rougeur ; en particulier « rouge du visage amené par la honte ou la pudeur » ; puis la « honte » elle-même, M. L. 7413, et tardif : *rubrātūs* ; *rubidus* (Suet., Vit. 172, *facies rubida plurimum ex uinulentia* ; cf. Gell. 2, 26, 14) ; *rubēdō* f. (tardif) ; *rubicundus* (-cōsus, Dynam. ; -culus, Juv.) ; *rubēus*, qui a supplantié *ruber* dans les langues romanes, B. W. rouge ; M. L. 7408 ; *rubia*, -ae f. : garance (Vitr.), M. L. 7409 ; *rubellus*, -a, -um, et *rubelliūs*, d'où *rubelliō* : ἐρυθρόν καὶ λέπιδόπου [Gloss.] et *rubelliō* : poisson indéterminé [rouget?], M. L. 7402 ; *rubellūs*, tous deux d'époque impériale ; *rubell(i)ānus* (Col., -ae uītēs) ; *rubefaciō* (Ov., Sil.) ; *rūbrāns* (poét., tardif). Les langues romanes supposent encore des adjectifs *rubēns* (cf. v. fr. *rovent*), **rubēolus*, **rubicinus*, **rubiculus* (fr. rouille), **rubinus*, qui étaient surtout usités dans la langue des éleveurs, cf. M. L. s. u. ; *rubīō*, -ās (tardif). La même racine a fourni aussi des noms propres : *Rubrius*, osq. *Rufrii*, pél. *Rufries* ; *Rubēns lacus*, *Rubīō*, etc.

rūbrīca, -ae f. (sc. *terra* ; scandé *rūbrīca* dans Pl. Truc. 294, Hor., Perse ; cf. *rūbidus*), proprement féminin substantivé d'un adjectif *rūbricus*, avec même suffixe que dans *pudicus*, *mendicus* : terre rouge, ocre rouge qui servait notamment à écrire les titres ou articles des lois d'État et peut-être la loi tout entière, tandis que les décisions des tribunaux ou les édits du préteur étaient écrits sur un fond blanc (*album*). *Rūbrīca* a désigné par là une rubrique, titre de loi, et ensuite la loi elle-même ; cf. Quint. 12, 3, 11, *se ad album ac rubricas transtulerunt*.

Dérivés : *rūbrīcatus* (Pétr.), d'où *rūbrīcō*, -ās (Ven. Fort.) ; *rūbrīcōsus* (Caton, etc., langue rustique).

Cf. aussi *rubus* ; *rūbēta*. A *ruber* s'apparentent *rōbus*, *Rōbīō*, *rōbrūs*, *rūfūs*, *rūssūs*, et sans doute *rūtilūs*.

Pour « rouge », l'italique a hérité de deux mots : **rudhro-* et **reudhro-*. L'ombrien offre l'un et l'autre avec une même valeur : *aprufrufru*, *purka rūfra*, I b 24-27 = *abrof... rofu*, *porca... rofa*, VII A 3-6. En latin, *ruber* est le mot romain et *rōbus*, *rūfūs* ont des caractères dialectaux, l'un, *ō* pour *ou* et l'autre, *f* intercalé.

Lat. *ruber* répond à gr. ἔρυθρός, v. sl. *rūdrū* « rouge », v. isl. *rodra* « sang » ; cf. skr. *rūdrīhā* « rouge », *rūdhī* « sang ».

Les formes du type dialectal *rōbus* et *rūfūs* supposent une diptongue radicale. Le vocalisme des adjectifs étant en *e*, on attend **reudhro-*, que suppose, en effet, v. isl. *riōdr*, v. angl. *rēod* « rouge » ; mais got. *raups* et serbe *rūd* supposent **rudhro-*, qui doit s'expliquer par l'influence de substantifs tels que v. isl. *raūda* « couleur rouge », lit. *rauda* (même sens). Les formes celtiques (irl. *ruadh*, gall. *rhudd*), baltiques (lit. *raūdas*, en parlant de chevaux) et italiques ne permettent pas de discerner une origine *eu* d'une origine *ou*.

La racine fournit aussi des formes verbales comme gr. ἔρυθρω and v. isl. *riōða* « rougir ». Le latin n'a que la forme en -ē : *rubēre* ; cf. v. h. a. *rotēn* et v. sl. *rūdēti* « devenir rouge ».

Rubus est pareil à lit. *rūdas* « brun rouge ».

Russus diffère de sl. *rusū* « roux » par ceci que l'u slave repose sur un ancien **ou*. V. h. a. *rost* « rouille » suppose **rudhs-to*, et le lituanien a *raūsvas*, *rūsvas* « rougeâtre ».

rūbēta, -ae f. : sorte de grenouille venimeuse (Prop., Juv., Plin.). Accolé comme épithète à *rāna* : *rānae rūbētae*. Sans doute de *rubus*.

rūbidus, -a, -um (ū attesté par le mètre dans Plt., St. 230, *robiginosam strigilim, ampullam rubidom*, et Cas. 310, *atque illi torreto me pro pane rubido*) : sens obscur ; les anciens semblent le rapprocher de *rubēr*, malgré la quantité de l'*u* ; cf. P. F. 318, 20, qui cite Plaute. D'autre part, on a vu s. u. *ruber* que *rūbidus*, dans Suetone, ne peut avoir d'autre sens que « rouge » ; et Aulu-Gelle 2, 26, 14 définit *rūbidus*... *rūfūs atrior et nigrore multo inustus*. Y a-t-il eu confusion de deux adjectifs distincts ? Ou faut-il rattacher *rūbidus* à *rōbus*, avec variation dialectale *ō/ū*? V. *rūbrīca*.

rubus, -īm. (fém. dans Prud., Cath. 5, 31) : « ronce » et « mûre sauvage » (*mora*) ; plus rarement « framboisier, framboise ». M. L. 7414. Irl. *rub*.

Dérivés : *rūbeus*, -a, -um ; *rūbēta*, -ōrum n. pl. (singulier non attesté dans les textes, mais demeuré dans les langues romanes, M. L. 7407 : it. *roveto* à côté de lomb. *roveda*) : buissons de ronces (cf. *dūmus*, *dūmetum*).

V. *ruber* et *rūbēta*.

rūcilia : *lappa canaria* (étrusque ? ; v. Ps.-Ap. 31, 28 n.).

rūctō, *rūctus* : v. **rūgō*.

rūdēctus : v. *rūdūs*.

rūdēns, -dentis m. et f. : câble. Les anciens le rattachaient à *rūdō* ; cf. Fest. 322, 10, *rūdēntes, restes nauticas et asini cum uocem mūttunt*, sans doute en vertu d'une étymologie populaire qui a pu agir sur le sens du mot (ainsi *rūdēntum sibilus* chez Pacuvius). Plaute, Ru. 1015, scande *rūdēntem* avec ū ; Virgile, au contraire, écrit *stridore rūdēntum*, Ae. 1, 87, d'accord avec Lucrèce, Catulle, Ovide (cf. *rūdō*). Sans doute emprunté, comme la plupart des termes nautiques. M. L. 7417 b.

rūdūs, -ē : grossier, brut. Au sens moral, « non dégrossi » (opposé à *politus*, cf. Plt., Poe. 189), inexpérimenté, inculte, ignorant, novice ». Souvent joint à un génitif : *rūdūs rei militāris* (cf. *peritus*). Ancien, usuel et classique. M. L. 7420 et aussi **rūdīus*, 7421.

Dérivés : *rūdūtās* (à peine attesté ; un exemple dans Apul.) ; *rūdēntum* (non attesté avant l'époque impériale) ; a appartenu d'abord à la langue militaire, qui l'a formé de *rūdūs* d'après *elementum* « rudiment » ; *rūdīarius* : -i dicuntur qui saga noua poliunt, Fest. 322, 8.

Composé : *ērūdīō*, -īs « dégrossir » ; au sens moral, « former, instruire » ; *ērūdītūs*, -īō, -tor (tardif), -bīlīs ; et *inērūdītūs* (depuis Cicéron, d'après ἄνταλευτος) ; *inērūdītūs* (Vulg., Gloss.).

V. *rūdūs*. La graphie *ērūdīta*, CIL I² 1214, est un faux archaïsme et ne prouve pas l'existence d'un ancien **rod-*.

rūdīs, -īs f. : baguette ; particulièrement « fleuret du gladiateur » ; cf. *prīma, secunda, summa rūdīs*. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *rūdīcula* : baguette, spatule (cf. **rūdīca*, M. L. 7419) ; *rūdīarius* : gladiateur qui a reçu du préteur une baguette, symbole du congé qui lui était accordé ; cf. Hor., Ep. 1, 1, 2.

Terme technique sans étymologie connue.

rūdō (*rūdō*, Ov., Vg. ; *rūdō* dans Perse 3, 9, forme conservée en provençal ; cf. M. L. 7418, *rūdēre*), -īs, -īl (Apul.) ; *-ītūm*, -īre : crier, braire, grogner. Se dit de toute espèce de cris d'animaux, spécialement de l'âne ; s'est ensuite appliquée à l'homme ; cf. Lucil. 261 : *haec inquam, rūdet e rostris atque heū/ūlilitabit*. De là, dans Apulée, *rūder*, *rūdūs*.

La variation de quantité de l'*u* représente une alternance ancienne *eu/u* ; il s'agit d'un ancien présent athématique de racine dissyllabique : véd. *rodīti* « il gémit », 3^e plur. *rodūtī*. Lit. *rādūmi* « je gémis » suppose un ancien **rōdūs* ; vocalisme et dans v. angl. *rētan* « pousser des plaintes ». V. sl. *rydāti* « θρηνεῖ, κλαίει » est

un itératif. Le substantif lit. *raudā* (acc. *raūdā*) signifie « plainte, gémissement ». Pour la forme *rūdūtūs*, cf. le type *petūs* : *petūs*. V. *rugīō*, *rumor*.

rūdūs, -ēris n. : gravois, plâtres, décombres ; menus moellons pour pavier en blocage ; sorte de marne employée comme engrais (Col. 10, 8, 1). Terme technique. M. L. 7422.

Dérivés : *rūdērō*, -ās : couvrir de gravois, faire un lit de blocage (Plin., Vitr.) ; et *ērūdērō* ; *rūdērāriūs* (*rūdērūm*, Apul.) ; *rūdērātiō*. Il faut y rattacher l'adjectif *rūdēctus* « couvert de gravois, pierreux », qu'emprunte Catulle, Agr. 34, 2 ; 35, 1 ; pour la formation, cf. *dūmēctum*.

Ce substantif est un ancien *-d- (et non *-dh-), ainsi que l'adjectif *rūdis*, qui s'en laisse bien rapprocher par le sens ; noter *aes rūde*. Mais ceci ne fournit pour ce groupe aucune étymologie. — Le mot *raudūs* (*rōdūs*), lui-même peu clair, n'a pu être rapproché que par l'étymologie populaire. Il y a eu tendance à confondre *raudūs* et *rūdūs*, comme le montre la glose : *rūdūs* : βῶλος, χώμα καὶ χαλκὸς ἀνέργατος καὶ γῆς σωρός,

rūfūs, -ā, -ūm : « rouge » et « roux ».

Dérivés : *rūfūlus* : tirant sur le roux (Plt. et Pline) ; *rūjō*, -ās : rougir, roussi (transitif) ; *rūfēscō*, -is (absolu), tous deux dans Pline. Souvent utilisé comme surnom ; de là : *Rūfūli appellabant tribuni militū a consule facti, non a populo : de eorum iure quod Rūfūlius Rūfūs legem tulerū, Rūfūli, ac post Rūfūli uocati*, P. F. 317, 8. Le nom du loup-cervier *rūfūs* est donné comme gaulois par Pline, N. H. 8, 70.

L'*i* intervocalique dénonce le mot comme dialectal ; et, en effet, en latin, le mot est rare, de couleur populaire ou technique, et ne se trouve pas dans la prose classique. N'est conservé que dans un seul dialecte italien ; cf. M. L. 7425. Le nom des *Rūfūli* sans rapport avec *Rūfūli*, est sans doute étrusque ; v. Schulze, *Lat. Eignē*, p. 581².

V. *ruber* et le doublet *rōbus* aussi dialectal.

rūga, -āf. (usité surtout au pluriel) : ride(s) ; pli(s) : *suicare cutem rūgis*, Ov., M. 3, 276. Ancien (le dénominateur *rūgō* est déjà dans Plt.), classique. Les langues romanes attestent aussi le sens de « rue » ; cf. *ruga* : *rima uel similita* (lire *semiliata*) ; Gloss. et M. L. 7426 ; B. W. s. u. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *rūgō*, -ās « [se] rider, faire des plis » ; *rūgōs* « ridé » et « rugueux » ; *rūgātīō* ; *rūgō-sītās*, *rūgīnōs*, tous tardifs ; et sans doute *rūgīdūs*, cf. CGL s. u. et M. L. 7427 ; *corrūgō*, -ās, M. L. 2202 a, d'où *corrūgis* : ridé, plissé, froncé (se dit d'un vêtement) ; *ērūgō* : enlever les rides (Pline) ; *irrūgō*, M. L. 4547 a.

Cf. aussi M. L. 7430, **rūgula*.

Aucune étymologie claire. Toutefois, à cause de la concordance précise du sens, on hésite à écarter tout à fait lit. *raūkas* « ride », *runkū*, *rūktī* « se rider », *raukīū*, *raukītī* « rider », qui indiquerait une forme athématique à *k* alternant avec *g*, fait courant.

V. *runcō*.

rūgō, -īs, -īre : rugir ; être enroulé. Dérivé : *rūgītūs*, -ūs m. : rugissement (et fr. *rut*, v. B. W. s. u.) ; enroue-

ment (= φωχός). Attesté surtout à basse époque. La quantité de l'u est mal attestée en latin ; l'auteur du Carmen Philomelae le fait bref, mais Quicherat, dans son Thesaurus, note : *de quantitate primae syllabae nihil affirmare ausim* ; cf. Niedermann, Mél. de Saussure, p. 46, et les formes romaines supposent *rūgīre*, *rūgitūs*, M. L. 7428, 7429. L'hypothèse d'une influence analogique de *mūgīre* (Kunst, Glotta, 1925, 109-112) est inutile. Panroman.

Cf. *rūmor*, *runcō* (et *rūgō*?).

Mots semblables — mais non pas nécessairement apparentés — dans m. irl. *rucht* « cri, hurlement », gr. ἐψυγόντα « mugissant » (et ἀψυγή, etc.) et v. sl. *rūzati* « hennir ». Le grec a aussi φώχω. Un élément *ru-*, susceptible d'être diversement étargui, a servi à désigner des bruits produits par des animaux. V. le suivant et *rūdo*.

**rūgō*, -is, -ere : roter. Le verbe simple n'est pas attesté et ne figure que dans le composé *érūgō*. Celui-ci est lui-même rare, en dehors du participe *éructus* (-m uīnum « vin aigri », Gell. 11, 7, 3) et de la glose de P. F. 73, 8, *erugere semel factum significat quod eructare saepissimum*. De **rūgō* subsiste le substantif verbal *rūctus*, -ās m. « rot », ancien, usuel ; panroman (sauf roumain), où il semble avoir été déformé en *rūptus*, qui figure dans la traduction latine d'Oribase, M. L. 7417 et B. W. s. u. ; cf. *éruptō* (-tuō) dans Thes. V 2, 825, 44 sqq. ; v. Ernout, Philologica II, 229 sqq. **Rūgō*, *érūgō* ont été remplacés par les intensifs *rūctō*, -ās (et *rūctor*), M. L. 7416 ; *érūctō*. De *rūctō* : *rūctātor*, -trix, etc., tous d'époque impériale. De *rūctus* dérivent *rūctuō*, -ās (Solin), *rūctuōsūs*, et *éructuō* (-tuō) depuis l'Italia. La scansion *érūctō* dans Vg., Ae. 3, 632, *immensus, saniem eructans et frusta cruento*, prouve que l'e de *érūgō* est long et représente le préverbier é- de ex-. Il n'a donc rien de commun avec l'e de ἐψυγόω, qui est prothétique. Le composé *érērūgō*, que Vahlen attribue à Ennius, A. 379, est imaginaire ; il faut lire, avec anastrophe de la préposition, *contempsit fontes quibus ex erugit aquae uis*, où est à noter l'emploi absolu du verbe au sens de « s'échapper bruyamment » (cf. *rugiō*).

La racine indo-européenne signifiant « roter, avoir des renvois » fournit un présent radical athématisque que conserve lit. *riāugmi* (de **réug-*). Mais pareille forme n'a, en général, pas subsisté ; elle a été remplacée par des types divers, ainsi lit. *rūgiū*, *rūgti* et *atsirūgsti*, *atsirūgti* à côté de *riāugmi*, *riāugēti*, et il y a aussi l'itératif lette *raūgdiūs*. Le slave n'a que l'itératif : russe *rygāt'*, etc. L'arménien n'a aussi qu'une forme dérivée en ā : *orcām* (de **orūcam*). Le grec a, comme il arrive souvent, la forme thématique : ἐψυγόω, et aussi ἐψυγάω. Le latin a de même *ē-rūgō* (avec pré-verbe pour donner à la forme l'aspect « déterminé »). Mais le sens de la racine appelle des formes expressives, d'où la tendance à généraliser *rūctāre*. En face de m. h. a. *ite-rücken* « ruminer », le vieil anglais a de même la forme expressive *roccetan* (de **rūkatan*). En indo-iranien, on ne signale que le persan *rōy* et, avec pré-verbe, *ā-rōy*, substantif verbal supposant un verbe non conservé. Le celt. *ruchd* provient sans doute du latin.

V. *rugiō*.

ruina : v. *ruō*.

rullus, -a, -um (Gloss.) : glossé *mendicus* ; *rulla* : χαρκή, ἀγροτεος. Non attesté dans les textes ; sans doute identifié avec le cognomen *Rullus*.

rūma, -ae et *rūmis*, -is (cf. Plin., N. H. 15, 77; Fest. 402, 1) f. : mamelle d'un animal, pis. Mot ar. 20 ; 2, 11, 5. Même double forme que dans *būra* et *būris*, accusatif *rūmīn* dans Plin. Selon M. Niedermann, *rūmis* serait la forme ancienne ; *rūma* serait dû à l'influence de *mamma*. La quantité de l'u n'est pas attestée directement dans ce mot ; mais la voyelle devait être brève, si l'on en juge d'après le composé dénominal *irrūmō*, -ās « donner à téter, faire sucer » (v. ce mot), dont la scansion est sûre (cf. Catul. 16, 1 ; 28, 10, etc.), qu'il est impossible de séparer de *rūma*. Mais les Latins ont tendu à rapprocher *rūma* de *rūmen*, ce qui a amené des confusions de sens et de quantité : v. le suivant.

De *rūma* « pis » dérivent le dénominal *rūmō*, -ās, conservé seulement dans Festus, P. F. 333, 8 (et 339, 4), où, du reste, il est confondu avec *rūmināre* et donné comme un dérivé de *rūmen*, et ses composés *irrūmō* et *subrūmō*, -ās, celui-ci employé par Colum. 7, 4, 3 ; 12, 3, 9, et glossé pas Festus 400, 34 sqq., qui l'explique indifféremment par *rūmis* et par *rūmen* : *subrūmari dicuntur haedi cum ad mammam aduenientur, quia ea <rum>is uocabatur, vel quia <rum>is rumine trahunt lacte sugentes*. — De Festus provient la glose *rūmal* : έμβρυωμένη. A *subrūmō* correspond un adjectif *subrūmus* (*subrimius* dans F. 332, 12) « encore à la mamelle » : *subrūmī agni*, Varr., R. R. 2, 11, 5 et 2, 11, 20.

rūmīgō, -ās (tardif ; Apul. 4, 22 ; Gargil. Mart., Cur. boum. 15) : se rattache mieux par la forme à *rūmis* qu'à *rūmen*. Dans Apulée, du reste : *tunc uentre tam profundo seruiens iam ferme tertium qualum rūmīgam*, le sens de « ruminer » ne convient guère ; M. Vallette traduit « j'expédiais déjà une troisième corbeille », c'est-à-dire « j'avais ». Cf., toutefois, v. fr. *rungier*, *ronger*, terme de vénerie ; v. B. W. sous *rōnger*.

rūmen, -inis n. (et *rūma*, -ae f., ex connect. dans Arn. 7, 24 et 25 ; et dans Serv., Aen. 6, 54, par suite de la confusion qui s'est produite entre *rūma* et *rūmen*) : premier estomac des ruminants, gosier, panse : *rūmen est pars colli, qua esca deuoratur, unde rumare dicebatur quod nunc rūminare*, F. 332, 15 et P. F. 333, 8 ; Non. 18, 11 : *rumen dicitur locus in uentre quo cibus sumvit et unde redditur* : *unde et rūminare dicitur*. Pomponius Prostibulo (152) : *Ego rūmorem parui factu, dum sit rūmen qui impleam*. Mot rare, qui n'est guère attesté que dans les gloses.

Dérivés : *rūminor*, -āris et *rūminō* (époque impériale) : ruminer ; et par suite « répéter, remâcher » (au sens figuré) ; *rūminātiō*, -tor (tardif) ; *rūminātis* (Corruncanus ap. Plin. 8, 206 : -es hostiae, qui semble en faire un dérivé de *rūmis*).

Les Latins ont rattaché pour le sens à *rūmis* : *Rūminus*, épithète de Jupiter nourricier (Aug., Ciu. D. 7, 11) ; *Rūmina* : déesse de l'allaitement, cf. Varr. ap. Non. 167, 24 sqq. ; *Rūminālis fīcus* : le figuier sous lequel Rémus et Romulus passaient pour avoir été allaités par la louve, cf. Varr. ap. F. 332, 8 ; qu'Ovide, F. 2,

412, metri causā, appelle *Rūmina fīcus*, en opposition à *Rūmula fīcus*.¹

La confusion qui s'est produite en latin entre *rūmis* et *rūmen* a son écho dans les langues romanes, où sont demeurés avec le sens de « ruminer » : *rūmāre* (rare, dans quelques dialectes italiens), M. L. 7437 ; *rūmīgāre*, panroman, M. L. 7440 ; *rūmīnāre*, assez bien représenté, lui aussi, M. L. 7440 a. Il n'y a aucun représentant ni de *rūmis*, ni de *rūmen*, remplacés par d'autres mots : *mamma*, *mamilla*, *pectus*, *pantez*, qui ont donné en français : *maman*, *mamelle*, *pis*, *panse*. Sur la spécialisation de *pis* « mamelle », v. M. L. 6335 et B. W. s. u.

On ne peut déterminer ni si *rūmis* et *rūmen* appartiennent à un même groupe original, ni de quoi ce groupe se laisserait rapprocher ; supposer un élément commun **rū-* (avec une alternance brève/longue, comme dans *sūs*) ne mène à aucun rapprochement précis (*rūgō* n'irait qu'avec *rūmen*) ; et les sens initiaux des deux mots sont très différents. La variation *rūmis*/*rūma* semble indiquer un mot dialectal.

rūmex, -ieis c. (*rumica*, tardif ; cf. *felica*) : 1^o oseille ou patience (ἀσπάσθω τὸ λάχανον) ; 2^o *genus teli simile spari Gallici*, P. F. 331, 1, ainsi nommé par la ressemblance de son fer avec la feuille de l'oseille (rare dans ce sens : Lucil., Gell.).

Diminutif : *rūmicula* : rhubarbe de montagne, patience des Alpes (Diosc. ; var. *rūmicker*, *rūmagastrum*).

Rūmex a dû désigner aussi la ronce, comme on le voit par les gloses du type *rubō id est rūmica* et par les dérivés romains ; v. B. W. *ronce*, et M. L. 7439, 2.

Sans étymologie ; mais forme en -ex, comme dans beaucoup de noms de plantes.

rūmica : ρύζιον (Gloss.). Inexpliqué.

rūmor, -oris m. : bruit, rumeur publique. S'emploie au singulier comme au pluriel. Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 7441. — Mot isolé ; les rares dérivés ou composés sont archaïques et de création artificielle et n'ont pas survécu. L'abrévégé de Festus, P. F. 9, 7, a conservé *adrumauit*, *rumorem fecit...* *quod uerbū quidam a rūmine, i. e. parte gutturis putant deduci*. Le composé suppose un simple **rūmō* (fait sur *rūmor*, d'après *clāmō*, *clāmcō*), dont le fréquentatif *rūmōto* est attesté également par P. F. 333, 2 : *rūmitant*, *rūmigerantur*, *Naeuvius* (B. Pl. 70) : *simul aliis aiuntude rūmītanū inter sese*. On cite encore : *rūmusculi*, -ōrum (Cic., Clu. 105), qui semble supposer un double neutre **rūmōs*, à moins que ce ne soit une création analogique d'après *arbōs* (-or), *arbūscula* ; *rūmīferō* (Pl., Amp. 688, avec haploglie, d'après *uōcīferō[rl]*) ; *rūmīfō* ; *rūmīgerō* (Pl.), d'où *rūmīgerulus* (glosé θρυλήτης), -ōrius de la langue de l'Eglise = ἀφθορος, ἀφθορα ; le sens de « mettre en pièces » étant réservé à *confingō*. Les formes romaines supposent un dérivé **corrūptiō*, M. L. 2261 ; B. W. sous *courroucer* ; cf. M. L. 2262, **corrūptum*, d'où irl. *corpte*.

**dērumpō* attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : *derupsit* : *dispersit*, mais qu'il faut sans doute lire *dērumpō*.
dērumpō : escarpé, à pic, M. L. 2587.
dīrumpō : mettre en pièces ; écarteler ; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

ērumpō : transitif « faire sortir en éclatant ou en

rumpō, -is, *rūpī* (sur un futur archaïque *rupsit*, v. Festus, cité s. u. *tāliō*, et *dērumpō*) ; *ruptum*, *rumpere* : briser avec force, rompre (souvent avec une idée accessoire d'arrachement, d'éclatement : *r. inflatas uesculas*, Cic., Diu. 2, 14, 33 ; *r. pectora fremitu*, Lucr. 3, 297, d'où *sē rumpere* ou *rumpī*). Usité de tout temps. Le simple n'est attesté qu'au sens transitif ; mais il a dû s'employer au sens absolu, comme les composés *ērumpō* « s'élancer hors (en brisant les obstacles), faire une sortie, une trouée » ; *irrumpō*, *prōrumpō*. *Rumpō* s'emploie au sens physique comme au sens moral : *r. membrum* comme *r. foedera*, *fīdem*, *silentium*, etc. *Rumpere uiam* « forcer le passage, se frayer une route », d'où *rūpta [uia]*, qui est à l'origine du fr. *route*, M. L. 7452, et irl. *rōt* ; cf. le sens de *rūptor*, *rūptūra* pris dans les dialectes romans où le mot est représenté, M. L. 7454, 7455, et les confusions entre *ruptus* et *rūctus*. *Rūpō* est panroman, M. L. 7442 ; mais il a subi la concurrence des prototypes de « casser » ou « briser ».

Formes sans infixe nasal : 1^o *rūpēs*, -is f. (*rūpa* dans Apul.) : roche ; *rupes deruptaque saza*, Lucr. 6, 539 ; précipice (cf. Hor., Ep. 1, 20, 15 ; 2, 2, 135), M. L. 7451. De là *rūpicapra* f. « chèvre de rocher, chamois » ; **disrūpē*, M. L. 2687.

rupez, -icis m. : bloc de pierre ; d'où « balourd, lourdaud » ; *rūpico*, -ōnis (Apul.) ; *rūpina* : rocher (Apul.). Cf. aussi *rūpītae*, conservé dans Fest. 320, 23 : *rūpītas...* XII (8, 2) *significat dannum dederit* ; *praerūpīum* (Apul., Tert., Serv.) n. : escarpement.

rumentum : *abruptio*. Terme de la langue augurale d'après Fest. 332, 17.
2^o Dérivés en *rūpt-* :

rūptō (Dig., Mul. Chir.) f. : effraction, rupture ; *rūptōr* (époque impériale), M. L. 7454 ; *rūptūra* (tardif et rare ; Gell., Vég.), M. L. 7455, fr. *reture*, v. B. W. s. u. ; **rūptūra*, M. L. 7453.

irruptus (Hor., Od. 1, 13, 18) = *ἀρρεπτος* et *inabruptus* (Stace).

Composés de *rumpō* : *abrupto* : détacher en brisant, déchirer (sens physique et moral) ; rompre brusquement (a. *sermōnem*), interrompre ; *abruptus*, -a, -um ; *abruptō* (Cic.).

corrūptō : a dû signifier d'abord « faire crever ». S'est étendu ensuite à tout ce qui est susceptible de se gâter ou de se corrompre, sans que l'idée de « briser, rompre » ait été envisagée, cf. Cés., B. G. 7, 55, 8, *relīcum (frumentum) flūmine atque incendio corrūperunt*, et s'est employé aussi au sens moral (cf. *corrūptō*, *corrūptor*, *corrūpiēla*, *incorrūptus* (classique) et les formes tardives *incorrūptō*, -ēla, -tibialis, -tūus, -ōrius de la langue de l'Eglise = ἀφθορος, ἀφθορα) ; le sens de « mettre en pièces » étant réservé à *confingō*. Les formes romaines supposent un dérivé **corrūptiō*, M. L. 2261 ; B. W. sous *courroucer* ; cf. M. L. 2262, **corrūptum*, d'où irl. *corpte*.

**dērumpō* attesté dans le Gloss. de Placide, CGL V 61, 23 : *derupsit* : *dispersit*, mais qu'il faut sans doute lire *dērumpō*.

dērumpō : escarpé, à pic, M. L. 2587.

dīrumpō : mettre en pièces ; écarteler ; déchirer (sens physique et moral), M. L. 2649 a.

ērumpō : transitif « faire sortir en éclatant ou en

« rougeâtre », on admet un élément radical de type *eru-, *ru-, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrâmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rûdus*, -eris.

rutrum : v. *ruō*.

rutuba, -ae f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sextogenesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uitare t in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutuva*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

sabâia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiârius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. *sab-?

sabanum, -In. : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -I n. (surtout au pl. *sabbata*) ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)bucus*, *stra(m)bus* : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sababat* « repos » par l'intermédiaire du gr. σάββατον ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; irl. *sapat*, britt. *abat*; germanique : v. h. a. *sambazac*. Autres emprunts : *sabbatizō*, *sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatarius*. V. B. W. *samedi*.

sabîna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabinus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabucus* ?

Sabini, -orum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabelli* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnis*, -itis ; *sanniticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'a fait difficulté. Cf. *Sabius*, *Sabidius*.

La forme indigène était *Safinī* : osq. *Safinim* « Samnum » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202). †

sabîeus : v. *sam-*.

sabulum, -I (*sabulō*, -ōnis m. ; formes syncopées *sabum*, *sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulosus* ; *sabulēta*, -ōrum : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. φάμπος et ἔρμης, φάμαθος et ἔρμαθος (à côté de φαράπος « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *samt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le -μ- simple de φάμαθος, ἔρμαθος montre que μ- de φάμπος, ἔρμης est expressif ; le -b- de *sabulum*, qui peut reposer sur *-bh-, concorde avec le -w- de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburro*, -ās ; *saburrâlis*, -ārius. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

S

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra*, *Suburra*.

saccharum, -I n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάκχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romaines et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -Im. (d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; s. *uinārius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passeait le vin pour le clarifier, d'où *saccō*, -ās « filtrer » ; s. *niuārius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *côlum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakkus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)elus* (cf. offa/ *ofella*) ; *sacceus* et *saccinus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccarius* ; *sacculârius* : coupeur de bourse ; *sacellârius* : trésorier ; *saccellō*, -ās ; *saccellatiō* (Vég.) ; *biscacium* (Pétr.) ; *biscaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipérium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de πήρα « besace » ; la forme *sacciuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacellionēs* « *sacculōs* ».

Le mot se retrouve en gr. σάκκος, qui l'a emprunté au sémitique *saq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum : v. *sacer*.

sacêna (*scêna*), -ae f. : *scena ab aliis a quibusdam scacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigatur...* *Liuius in Lydio* (Com. 2) : « corruit quasi ictus scena, haut multo secus ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

sacer, -era, -erum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacer-sanctus* (avec ô?) ; *sacer* est à *sanciō* à peu près comme *tagro- dans *in-teger* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanciō* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). A côté d'un thème en -o/e-, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. *saxopo* (qui semble féminin), ombr. sa-